

Sentiers de l'Artuby



8 circuits
pédestres
équestres
et VTT

DÉCOUVERTE DES SITES REMARQUABLES DU DÉPARTEMENT DU VAR

Sentiers de l'Artuby



La chapelle St André à Comps.

Le secteur
des sentiers
de l'Artuby

Le Var et ses territoires





Situé sur le territoire de l'Aire Dracénoise, dans un paysage typique des forêts de la Haute Provence du nord du département, l'Artuby offre un lieu de promenade privilégié, très apprécié des Varois et des visiteurs du monde entier.

La randonnée est une activité majeure de découverte du Var. Aussi le Département vous propose de découvrir à pied, à VTT ou encore à cheval les richesses naturelles et culturelles de ce site à travers 8 itinéraires.

Ces sentiers sont entretenus régulièrement afin d'être accessibles à tous, promeneurs comme sportifs. Ils appartiennent au réseau Var Espace Nature c'est-à-dire un ensemble d'Espaces Naturels Sensibles, propriétés du Département, reliés entre eux par des sentiers.

Ce guide accompagnera vos balades sur ces sentiers inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée. Au fil des pages, vous partirez à la rencontre des Préalpes varoises. Vous découvrirez la faune, la flore et les vestiges d'anciens métiers de la colline tels que les charbonnières et les fours à chaux.

Je vous invite à parcourir, au gré de vos envies, ce patrimoine naturel, culturel et historique qui fait la richesse du Var.

Le Président du Conseil général du Var

Alpes-
Maritimes

Provence
Cayence

Var Esterel

SAINT-
RAPHAEL



Le mont Lachens.

Éléments remarquables et repères pour utiliser ce guide et découvrir les sentiers de l'Artuby



Oiseau



Mammifère



Reptile



Insecte



Végétation



Site remarquable



Élément du patrimoine bâti



Parcours
pédestre



Parcours
équestre



Parcours
VTT



Parking
et point
de départ



Information



Point de repère
sur les cartes
des circuits

Le Réseau Var Espace Nature	10
Pensez à votre sécurité	12
Contacts utiles	13
À la découverte de l'Artuby	15
Carte des sentiers de l'Artuby	16

GUIDE DE RANDONNÉE 18

1 - Boucle de Siounet	18
2 - Boucle de Fayet	20
3 - Boucle de Trigance au pont de Carajuan	23
4 - Boucle de Trigance par Jabron	26
5 - Boucle Les hauteurs de Brenon	30
6 - Boucle Le tour de Brouis	33
7 - Boucle du Lachens	36
8 - Boucle du Clos de Siounet	39



GUIDE NATURALISTE 42

Faune - LES MAMMIFÈRES

Blaireau, Chamois, Chevreuil, Écureuil roux, Fouine, Sanglier, Loup, Lynx eurasiens, Lièvre, Renard 42/43

LES OISEAUX 44

Accenteur alpin, Accenteur mouchet, Aigle royal, Alouette lulu, Bec croisé des sapins, Coucou gris, Faisan de Colchide, Fauvette à tête noire, Geai des chênes, Grimpereau des jardins, Grive draine, Merle noir 44 / 45

Mésange charbonnière, Mésange huppée, Mésange noire, Perdrix rouge, Pic épeiche, Pic noir, Pic vert, Pigeon ramier, Pinson des arbres, Pouillot de Bonelli, Pouillot véloce, Rougegorge familier, Trichodrome échelette 46 / 47

Sittelle torchepot, Tourterelle turque, Tourterelle des bois, Traquet motteux, Vautour fauve, Circaète Jean-Le-Blanc, 48

LES REPTILES

Couleuvre d'Esculape, Couleuvre verte et jaune, Lézard des murailles, Lézard vert, Vipère aspic 49

LES INSECTES

Acanthocine charpentier, Apollon, Citron de Provence, Flambé, Machaon, Moiré provençal, Petite Tortue 50

Flore - ARBRES & ARBUSTES

Aubépine épineuse, Buis commun, Charme commun, Chêne pubescent, Cornouillier sanguin, Daphné camélée 51

Églantier épineux, Érable champêtre, Euphorbe épineuse, Frêne commun, Genêt cendré, Genêt d'Espagne, Genévrier commun, Hêtre, Merisier, Nerprun alaterne, Peuplier Noir, Pin sylvestre, Prunellier épineux, Sapin blanc, Saule blanc 52 / 53

LES FLEURS

Anthyllide des montagnes, Aphyllante de Montpellier, Astragale de Montpellier, Avoine toujours verte, Carotte sauvage, Chèvrefeuilles, Dame-d'onze-heures, Fougère aigle, Fritillaire à involucre, Germandrée tomenteuse, Globulaire à feuilles en cœur, Hélianthème des Apennins, Hélianthème d'Italie, Hellébore fétide, Hépatique noble, Jasmin jaune



54 / 55

**Joubarbe araignée, Joubarbe du calcaire, Lavande à feuilles étroites,
Lis martagon, Mercuriale pérenne, Orchis mâle, Ortie dioïque,
Pivoine officinale, Potentille hérissée, Sarriette, Thym commun,
Thym serpolet, Vélar de Provence, Vulnéraire**

56 / 57



Le mont Lachens.

ÉLÉMENTS DU PATRIMOINE BÂTI, CULTUREL & NATUREL 58

Les restanques - Les vestiges de drailles - L'activité pastorale 58 / 59

Les fours à chaux - La cueillette - La vannerie 60 / 61

La charbonnière - Le bois sous toutes ses formes 62 / 63

L'Aigle royal - Le Vautour fauve - Le Loup d'Italie 64 / 65

Le Lynx boréal 66

**Bargème site classé et inscrit - Les vestiges du Château de Brenon
Les chapelles de Comps** 67

Trigance : un château renaît à la vie - Le Pont Madame à la Martre 68 / 69



Le vallon de Don aux environs de Comps-sur-Artuby.



Le réseau Var Espace Nature

Protéger, gérer et valoriser :

la vocation des Espace Naturels Sensibles (ENS)

La taxe départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) perçue sur les permis de construire offre au Conseil général du Var la possibilité de conduire une politique active de protection de l'environnement. Elle permet d'acquérir des terrains naturels présentant des richesses patrimoniales avérées et de financer des actions sur les sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR). Ces Espaces Naturels Sensibles (ENS) peuvent être des milieux naturels rares ou menacés, des champs naturels d'expansion de crues, des habitats naturels, des itinéraires de promenade et de randonnée, des sites boisés ou rupestres, des zones humides... Ils sont gérés et ouverts au public selon les règles prévues par le Code de l'urbanisme (art. L142-1 et suivants)

À l'heure actuelle, plus de 13 154 hectares ont ainsi été acquis pour 239 sites, ce qui place le Var au second rang français en terme de superficie protégée. Sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel, ces sites doivent être ouverts au public dont l'accueil doit toutefois être en cohérence avec la sauvegarde des paysages et milieux naturels.

Les sentiers que vous pourrez découvrir grâce au guide de randonnée, traversent ou se trouvent à proximité de sept « ENS » dont la Forêt de Siounet, le sommet du Lachens ou le pont de Sautet, durablement gérés et ouverts au public toute l'année.

Les Espaces Naturels Sensibles sont des zones naturelles à la fois remarquables et fragiles, qui bénéficient d'une action de protection et de valorisation.

Les sentiers, un outil de découverte du patrimoine naturel et culturel remarquable

Le Conseil général créé et valorise environ 2 000 km de sentiers de randonnée inscrits au (PDIPR) à parcourir à pied, à cheval ou encore à VTT. Ces sentiers vous permettent de découvrir les nombreuses richesses naturelles et patrimoniales de notre département.

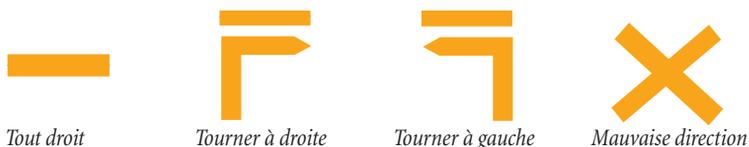
Un service Activités de Pleine Nature

Il est composé de neuf personnes qui créent et entretiennent les sentiers afin que vos balades et randonnées se déroulent pour le mieux. Les sentiers que vous découvrirez à travers le guide de randonnée ont une signalétique commune sous forme de poteau-flèches directionnelles situés aux départs des itinéraires et aux bifurcations importantes.



Chaque poteau porte un nom unique et des coordonnées GPS (wgs 84). Les lames indiquent le nom de la boucle que vous effectuez et le prochain poteau-flèche. Les distances sont également données en kilomètres.

Le balisage des boucles a un code couleur différent selon la boucle que vous parcourez. Ce balisage de couleur est apposé sur les arbres, rochers et poteau-flèches tout au long de votre itinéraire. Ils vous aideront à vous situer au cours de votre randonnée. Voici des exemples :



Informations pratiques

Préparer sa randonnée

Les randonnées proposées dans ce guide sont classées selon trois niveaux de difficultés. Les temps et les dénivelés inscrits sur les fiches sont donnés à titre indicatif pour un marcheur moyen sur une base de 3 km/h.

Facile : Randonnée de moins de 2 heures à la portée de tous présentant un très faible dénivelé.

Moyen : Randonnée de plus de 2 heures comportant des dénivelés supérieurs à 100 m.

Difficile : Randonnée de plus de 4 heures présentant des passages délicats et / ou un dénivelé positif important.

L'Artuby est accessible en voiture à partir du Muy par la D54 puis par la D955 ou encore par la N85 qui passe au nord du canton.

Renseignez-vous sur les périodes de fermeture des massifs forestiers (arrêté préfectoral) qui changent chaque année en fonction des conditions climatiques (*informations p. 12*).

Bien s'équiper

L'équipement est la composante essentielle pour que votre randonnée se passe dans les meilleures conditions.

Les indispensables :

- des chaussures de randonnée qui maintiennent la cheville,
- de l'eau (au minimum 1 L par personne, été comme hiver)
- des vêtements adaptés à la période de randonnée (coupe-vent, casquette, polaire...)
- et une paire de jumelle et un appareil photo pour les passionnés de nature !

Pensez à votre sécurité

Par sécurité, pensez à vous munir d'une **trousse de premiers secours** ainsi que de votre **carte d'identité** et d'un **téléphone**.

Bien que des extraits de cartes IGN soient disponibles sur chaque fiche de randonnée, vous pouvez vous procurer les cartes TOP 25 (échelle : 1 cm = 250 m) n° 3542 OT et 3543 OT qui vous feront découvrir la région.

En cas d'accident, alerter les secours en composant le 112 à partir de votre portable.

Conditions météorologiques

Renseignez-vous sur la météo du jour, elle change très vite en montagne.

Les prévisions météorologiques de météo France sont accessibles au **3250**, au **01 77 94 77 94** ou sur **www.meteofrance.com**

En été, attention sécheresse ! Dans le Var il existe un plan ALARME qui est déclenché principalement du 15 juin au 15 septembre. Il interdit l'accès aux espaces boisés en cas de conditions favorables aux incendies (vents forts, températures élevées).

Pour vérifier les dates, consulter le site www.sigvar.org ou www.var.gouv.fr/acces-aux-massifs-forestiers-du-a2898.html ou appeler le répondeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var : 04 89 96 43 43.

La chasse

La chasse est une activité traditionnelle dans le Var très pratiquée de septembre à février.

Pendant cette période, il est plus prudent de respecter les consignes de sécurité (tenues voyantes...) et de rester sur les sentiers balisés, connus des chasseurs.

Lors des battues (au sanglier essentiellement) des panneaux provisoires sont apposés par les sociétés de chasse afin de prévenir les randonneurs.



Contacts utiles

Création et entretien des sentiers

. Conseil Général du Var

Direction de l'Environnement - 390 avenue des Lices, CS41303 - 83 076 Toulon Cedex
Tél. 04 83 95 00 00 - Site internet : www.var.fr



La forêt de Brouis.

Tourisme et développement

. Agence de Développement Touristique

1 boulevard de Strasbourg - BP 5147 - 83 093 Toulon Cedex
Tél. 04 94 18 59 60 - Site internet : www.visitvar.fr

. Parc Naturel Régional du Verdon

Maison du Parc. Domaine de Valx - 04360 Moustiers-Sainte-Marie
Tél. 04 92 74 68 00 - Site internet : www.parcduverdon.fr

Le Parc Naturel Régional du Verdon (PNR) qui compte plus de 45 communes et environ 25 000 habitants, a vu le jour le 3 mars 1997 grâce à l'appui de l'Etat et des collectivités territoriales : Région, Départements du Var et des Alpes de Haute-Provence.

Une charte est réalisée par le Syndicat mixte de gestion du PNR du Verdon, elle régie pour 12 ans les différentes orientations de ce territoire autour de 5 grands objectifs : préserver le patrimoine naturel, contribuer au développement économique et socio-culturel, promouvoir un accueil de qualité, l'éducation et l'information du public, contribuer à l'aménagement du territoire et enfin réaliser des expérimentations et des actions innovantes.

Informations tourisme

Communauté de communes Artuby-Verdon
Tél. 04 94 76 92 91 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
Site internet : www.artuby-verdon.fr

Services hébergement, jours et lieux de chasse

Mairie de Comps-sur-Artuby	Tél. 04 94 50 24 00
Mairie de Trigrance	Tél. 04 94 76 91 01 Site internet : www.trigrance.fr/
Mairie de Le Bourguet	Tél. 04 94 76 91 82
Mairie de Brenon	Tél. 04 94 85 69 31
Mairie de Châteauvieux	Tél. 04 94 84 20 16
Mairie de La Martre	Tél. 04 94 60 47 90
Mairie de La Bastide	Tél. 04 94 76 80 19
Mairie de La Roque-Esclapon	Tél. 04 94 50 40 50
Mairie de Bargème	Tél. 04 94 50 21 94
Communauté de communes Artuby-Verdon	Tél. 04 94 76 92 91 - 04 94 85 67 19

Associations de randonneurs

Comité Départemental Olympique et sportif	Tél. 04 94 46 01 92
Comité Départemental de Randonnée Pédestre	Tél. 04 94 42 15 01
Comité Départemental de Cyclisme	Tél. 04 94 08 05 45
Comité Départemental de Cyclotourisme	Tél. 06 74 11 77 31
Comité Départemental Tourisme Équestre	Tél. 06 85 42 51 50
Comité Départemental Équitation	Tél. 04 94 21 42 13

Météo France

Tél. **32 50** ou **01 77 94 77 94** - Site Internet : www.meteofrance.com

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Var

Tél. **04 94 46 83 83**

Secours Tél. 112

À la découverte de l'Artuby !

Situé au nord-est du département du Var, à la limite des Alpes Maritimes et des Alpes-de-Haute-Provence, le canton de Comps-sur-Artuby compte 1 100 habitants et regroupe neuf villages : Bargème (le plus haut village du Var), la Bastide, le Bourguet, Brenon, Châteaueux, la Martre, la Roque-Esclapon, Trigance et Comps-sur-Artuby qui en est le chef-lieu. Il se situe quasi-intégralement dans le Parc Naturel Régional du Verdon, au carrefour des Alpes et des gorges du Verdon, à une heure de la Méditerranée.

La partie sud de ce canton est atypique puisqu'elle accueille le site de Canjuers, plus grand camp d'entraînement militaire d'Europe. Créé dans les années 1970, il a été difficilement accepté par les habitants, dont certains ont été expropriés, et qui ont du renoncer à en fréquenter les lieux. Cependant, ce camp constitue aujourd'hui une vraie réserve naturelle de plus de 35 000 hectares où on observe de nombreuses espèces rares telles que le Loup et la Vipère d'Orsini.

Les montagnes dominant l'Artuby sont le Mont Lachens qui s'élève à 1 714 mètres, plus haut sommet du Var, et la montagne du Brouis, 1 592 mètres.

De tout temps, la forêt a nourri les habitants de ce canton, son bois étant utilisé pour se chauffer et pour fabriquer des outils. Elle permettait également de perpétuer les métiers de la colline où le bois était le com-

bustible principal : fours à chaux et à cade, charbonnières (fabrication de charbon) par exemple. Dans ces forêts claires où dominent les Chênes pubescents, Pins sylvestres et Buis, le sylvo-pastoralisme est pratiqué depuis des siècles. Cette activité permet l'entretien des garrigues et bois grâce au pâturage des moutons ou des vaches. Ce territoire, au passé historique, au cadre sauvage et paisible, est propice aux balades. À la journée, sur quelques heures ou sur plusieurs jours, ce guide vous propose divers itinéraires de randonnée.

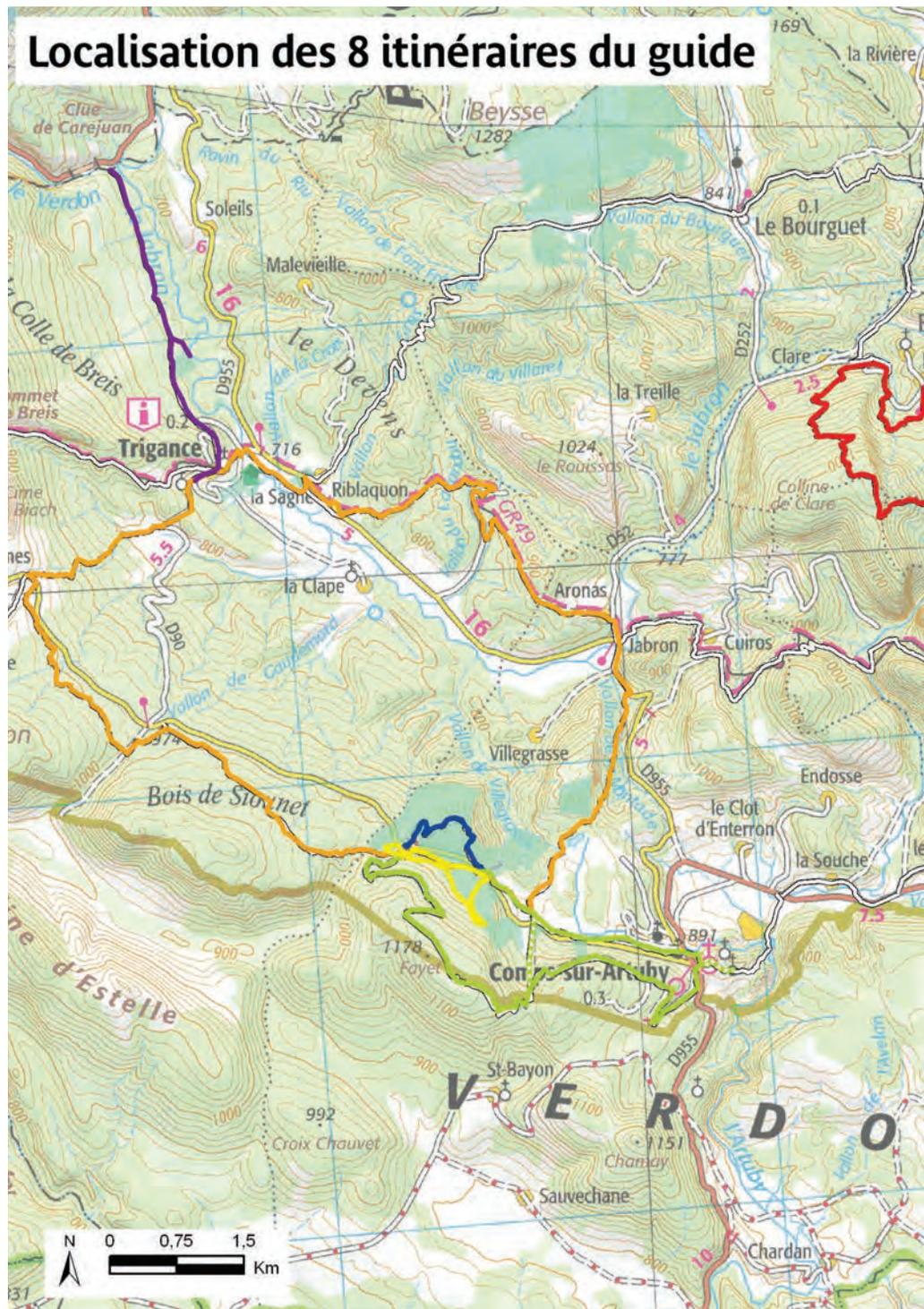
Géologie et Climat

Le canton de Comps-sur-Artuby se compose de nombreuses petites vallées aux roches calcaires. Elles proviennent de dépôts marins, avec une alternance de roches solides (blocs calcaires et lapiaz) et marneuses aux couleurs noires, ocre ou grises. Les sommets sont secs mais de nombreux cours d'eau alimentent les fonds de vallée occupées par des cultures ou des prairies de fauche. L'Artuby et le Jabron sont les principales rivières du canton. Elles prennent leur source respectivement dans les Alpes Maritimes et les Alpes de Haute Provence pour ensuite rejoindre le Verdon. Les influences méditerranéennes de ce canton aux portes des Alpes donnent, selon les saisons, des contrastes saisissants aux couleurs flamboyantes.



Brenon.

Localisation des 8 itinéraires du guide



1 - Boucle de Siounet

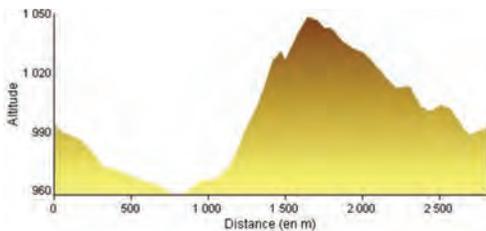
Difficulté : randonnée facile • Boucle : 2,8 km • Temps indicatif : 1 h • Montée : 100 m



Suivre le balisage bleu.
Possibilité de faire le circuit
dans l'autre sens à VTT ou à cheval.



Le départ se situe au parking
de Siounet, en face
de la borne SOS (RD 71).



À voir sur ce circuit



Mésange noire,
Pinson des arbres,
Faisan de Colchide.



Chevreuil, Sanglier.



Lézard vert,
Lézard des murailles.



Pin sylvestre,
Lavande à feuilles
étroites, Hêtre,
Hépatique noble,
Hellébore fétide,
Genêt d'Espagne,
Genévrier commun.



Doline, charbonnière.

Cette petite randonnée vous fera découvrir l'Espace Naturel Sensible de Siounet, remarquable pour ses points de vue sur les massifs du Verdon et ses activités ancestrales dont il reste quelques traces.

1 Au départ du parking de Siounet situé en face de la borne SOS sur la route départementale D71 reliant Comps-sur-Artuby à Trigance, prenez la piste forestière qui monte vers Fayet sur 50 mètres.

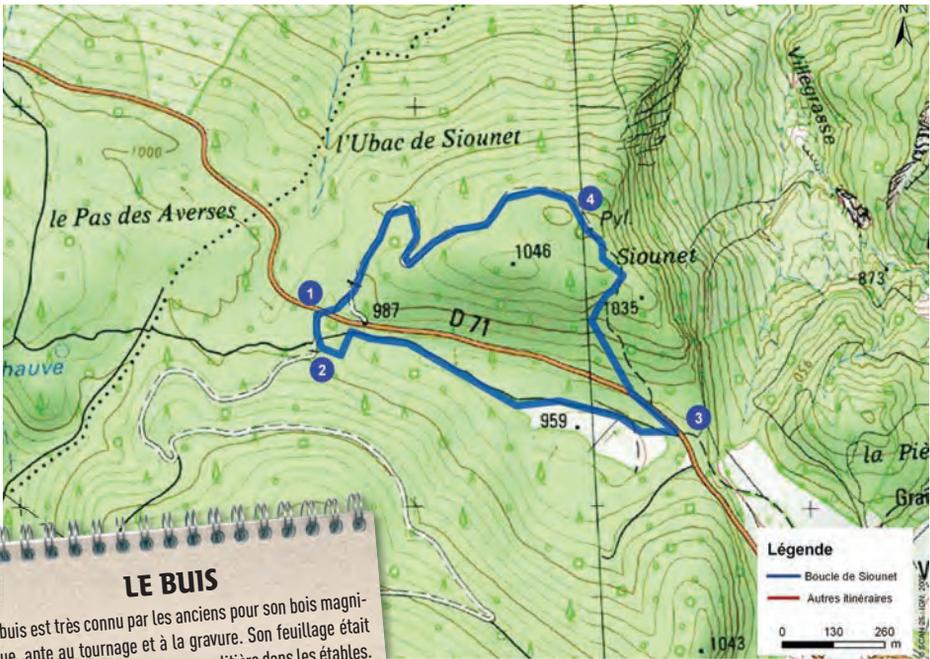
Vous êtes en plein cœur d'une forêt de chênes pubescents ou chênes blancs colonisée peu à peu par les pins sylvestres qui donnent de magnifiques couleurs grâce à leur écorce rouge et leur feuillage vert foncé. Écoutez les chants mélodieux des pinsons des arbres ou encore des mésanges noires qui trouvent dans ces forêts de quoi se nourrir et se réfugier. Cette forêt typique du Haut-Var est confiée à l'Office National des Forêts qui en assure la gestion et la surveillance.

2 Au croisement « Chemin de Fayet », prenez à gauche en direction de Comps-sur-Artuby par Verjon, par un petit sentier.

Remarquez les nombreux hêtres, à l'écorce lisse, grise argentée et aux feuilles vertes poilues, disséminés à travers les chênes et les pins notamment dans l'ubac (versant nord) des fonds de vallon. Vous pouvez encore voir les vestiges de multiples terrasses aménagées par les charbonniers, fabricants de charbon de bois. Ce charbon servait à alimenter les forges des forgerons, des maréchaux-ferrants

et les parfumeries de Grasse. Les zones dégagées, où la prairie commence à céder sa place aux buis, genêts cendrés et prunelliers épineux, sont favorables aux reptiles et particulièrement au Lézard vert. En continuant votre chemin vous pourrez observer une des plus grandes dolines d'Europe, formée naturellement par l'effondrement de la roche (dépression karstique). Les dolines sont nombreuses en Artuby, elles permettent l'implantation d'espèces préférant des sols plus profonds tels que l'Églantier et le Prunellier épineux grâce à l'argile qui s'y est accumulée.

3 Rejoignez le poteau-flèche « Siounet » de l'autre côté de la route départementale, puis longez la route pendant 100 mètres environ en direction de Chemin de Fayet par Siounet. Quittez la route pour prendre un sentier discret à droite qui s'enfonce dans la forêt. Monter par le sentier jusqu'au relais de télévision à



LE BUIS

Le buis est très connu par les anciens pour son bois magnifiquement, apte au tournage et à la gravure. Son feuillage était également utilisé comme fumure ou litière dans les étables. Ses feuilles et son écorce contenant des alcaloïdes lui confèrent un rôle dépuratif et sudorifique. Il était utilisé contre les affections bronchiques et la grippe. Très connu autrefois comme sudorifique-fébrifuge-antipaludéen, il n'est actuellement plus usité.



travers une garrigue de genêts et de buis avec de nombreux passages en sous-bois où le Faisan de Colchide a été lâché. Vous découvrirez de très beaux points de vue sur la vallée du Jabron et sur le village de Comps. Les nombreux tas de pierres sur les côtés sont le signe d'une exploitation ancienne des terrains pour l'agriculture. Le Thym et la Lavande à feuilles étroites, très présents sur les versants exposés au sud, laissent leur place aux espèces forestières d'ubac telles que l'Hépatique noble ou l'Hellébore fétide. Dans l'Antiquité, cette dernière jouait un grand rôle dans le traitement des désordres mentaux. De nos jours, elle n'a plus aucun usage thérapeutique et elle est même rejetée du fait de la présence d'une toxine appelée helléboréine qui est un poison pour le cœur.

4 Au niveau du relais de télévision, récupérez la large piste forestière qui descend jusqu'à la route départementale. Les Alpes du sud sont devant vous, à

commencer par le massif des crêtes du Teillon. En descendant, vous avez une très

belle vue sur le village de Trigance et les sommets des gorges du Verdon notamment le Mourre de Chanier. Un peu plus bas, vous traversez une pinède à pins sylvestres sous laquelle poussent quelques genévriers communs et un tapis de genêts d'Espagne, petits genêts rabougris dont le nom est également utilisé pour désigner le Genêt spartier.

Après la barrière DFCI, prudence en traversant la route pour rejoindre votre lieu de stationnement. Quelques tables vous attendent pour un pique-nique improvisé.

2 - Boucle de Fayet

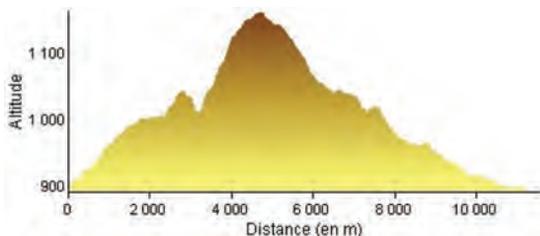
Difficulté : randonnée moyenne • Boucle : 11,6 km • Temps indicatif : 4 h • Montée : 340 m



Suivre le balisage vert clair.
Variante possible par Verjon.
(6 km)



Le départ se situe au parking
à la sortie de Comps-sur-Artuby.



À voir sur ce circuit



Fauvette à tête noire,
Pouillot de Bonelli,
Rougegorge,
Merle noir,
Perdrix rouge,
Sittelle torchepot.



Chevreuil, Sanglier,
Chamois, Lièvre,
Blaireau.



Lézard vert,
Lézard des murailles,
Couleuvre d'Esculape.



Pivoine officinale,
Lis martagon,
Germandrée
tomenteuze,
Chèvrefeuille d'Étrurie,
Érable champêtre,
Peuplier noir.



Charbonnière.



Chapelles.

Partez à la découverte d'un patrimoine naturel varié allant des forêts de chênes blancs aux belles hêtraies qui accueillent une biodiversité remarquable. Le patrimoine architectural est particulièrement riche avec trois chapelles protégées au titre des monuments historiques de France.

1 Au départ du parking situé à la sortie de Comps-sur-Artuby, prenez la ruelle de St Bayon qui monte en face de la mairie.

Cette rue, goudronnée dans un premier temps, laisse place à un chemin forestier qui s'enfonce dans le bois de Combasq.

Cette piste est bordée d'une garrigue (terme provenant de la racine celte *garric*, qui signifie Chêne vert) dense et chaude de Buis parsemée de chênes pubescents ou blancs. Elle abrite des oiseaux typiques de la Provence tels que la Fauvette à tête noire et le Pouillot de Bonelli qui y trouvent refuge.

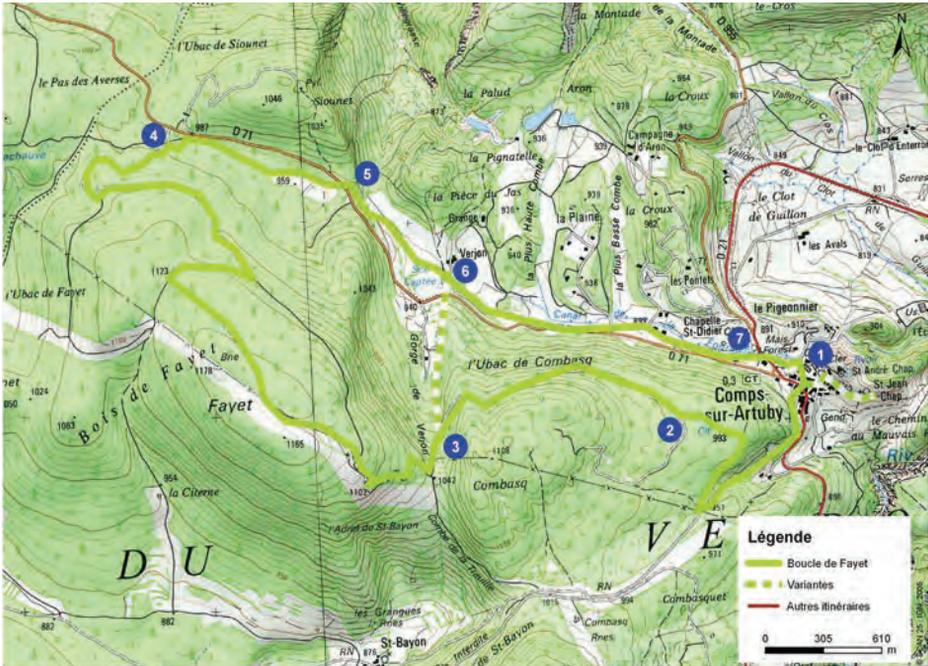
Les bords de piste étant très ensoleillés, le Jasmin jaune, espèce méridionale, trouve ici les conditions nécessaires à son développement. C'est un proche parent de l'Olivier (famille des oléacées) bien que morphologiquement très différent (grandes fleurs et 50 à 80 cm de hauteur). Le mot « jasmin » provient de l'arabe *yasamin*, devenu en Espagnol *jazmin*.

2 Quittez la piste de Combasq pour prendre le sentier qui monte tout droit vers les gorges de Verjon.

La garrigue laisse place progressivement à une belle forêt de hêtres appelée *Faou* en provençal, rappelant que nous sommes déjà dans les Alpes. Quelques touffes d'euphorbes épineuses sont dispersées par-ci, par-là.

Sur certaines d'entre elles vous pourrez observer la Cuscute, plante parasite de couleur rouge, qui ressemble à une pelote de fil entourant la plante.

Le Grimpeur des jardins et la Sittelle torchepot font également leur apparition. Ces oiseaux sont associés à des boisements anciens où ils se nourrissent d'insectes en prospectant essentiellement les troncs et les écorces.



3 Au poteau-flèche « gorges de Verjon », prenez la direction de « Fayet 1 ». À cette intersection vous avez la possibilité de rentrer à Comps par Verjon en prenant la piste à droite qui redescend.

Vous laissez la hêtraie (forêt de hêtres) derrière vous pour rentrer dans une pinède à pins sylvestres. Ce pin tortueux dans notre région et au tronc ocre-rouge possède une aire de répartition qui va de la Sierra Nevada à la Sibérie. Il n'est donc pas typiquement méditerranéen mais cependant très commun dans le Haut-Var.

Le Pigeon ramier appelé *favard* par les chasseurs et la Tourterelle des bois, sont les hôtes de cette forêt.

Au sommet de Fayet, vous aurez une vue magnifique sur les massifs alpins d'un côté et, de l'autre, sur le camp de Canjuers. C'est le plus grand site d'entraînement militaire européen.

Les pare-feux pâturés par les moutons favorisent la présence de la petite faune telle que la Perdrix rouge et le Lièvre qui ont tendance à régresser à cause de l'omniprésence forestière.

ATTENTION ! Ne vous écartez pas des chemins balisés car les éclats d'obus du camp militaire ont une portée importante. La descente par le bois de Fayet vous fait traverser une belle chênaie blanche, qui abrite notamment la Pivoine officinale et le Lis martagon, deux espèces protégées. La Couleuvre d'escalape, unique serpent arboricole inoffensif, est quant à elle, lovée dans le tas de pierres d'une clairière pour prendre le soleil.

4 Au poteau-flèche « Chemin de Fayet », prenez le sentier à droite en direction de Comps-sur-Artuby par Verjon.

Vous pourrez remarquer les nombreux replats : ce sont des luego ou places de charbonnières. Ils servaient aux charbonniers pour la confection de charbon de bois de chênes pubescents. Ils ont été colonisés par le Pin sylvestre et le Prunellier épineux, ou Épine noire, qui est caractérisé par son écorce noirâtre. Les fruits de ce dernier sont ramassés après les premières gelées d'automne pour en faire de la liqueur ou des confitures mais restent immangeables tels quels. Le Geai des chênes, le Rougegorge familier ou encore le Merle noir pourront, eux, trouver une nourriture abondante, nécessaire pour passer la période hivernale. Ces oiseaux sont de formidables disséminateurs de graines ; ce phénomène est appelé « ornithochorie » (du Grec *ornithos* = oiseaux et *chôrein* = se déplacer).

LE CAMP DE CANJUERS

Ce camp créé dans les années 1970 est aujourd'hui le plus grand centre d'entraînement militaire européen avec 35 000 ha. La population locale et les touristes ont dû s'habituer à ce périmètre strictement interdit ; seuls quelques éleveurs, chasseurs et scientifiques obtiennent des « autorisations de pénétrer ».

Sur le plan de la biodiversité, ce camp est un vrai « sanctuaire » pour la faune sauvage et en particulier les ongulés (sangliers, chevreuils, chamois et quelques cerfs). Le Loup le fréquente également.



5 Après avoir traversé la route, prenez direction Comps-sur-Artuby par le sentier qui descend.

Ce sentier bordé d'une haie bocagère d'érables champêtres et de chênes pubescents est entouré de prairies fauchées et pâturées. Le Chèvrefeuille d'Étrurie qui se distingue de son cousin des Baléares par ses feuilles poilues et non embrassantes s'accroche aux jeunes érables champêtres et à l'Aubépine épineuse. Ce paysage est typique de la Provence rurale d'autrefois où les arbres des haies étaient taillés en « têtards » (coupe de toutes les branches sauf une, appelée tire-sève) pour servir de bois de chauffage. En effet, les forêts actuelles étaient moins étendues car l'élevage était l'activité agricole principale. Il fallait donc déboiser pour favoriser la pousse d'herbes appréciées des moutons. Le bois était la seule source d'énergie (cuisine, chauffage).

6 Au poteau-flèche « Verjon », continuez en direction de Comps-sur-Artuby par le sentier puis par la route.

Les haies, plus touffues, abritent encore de beaux merisiers et peupliers noirs qui créent une ambiance forestière où poussent quelques fraises des bois. Dans les quelques clairières ensoleillées, vous pourrez observer la Germandrée tomenteuse ou plante saucisson à cause de ses feuilles qui sentent le saucisson ! Et le Lézard vert appelé Lambert en provençe. Vous aurez également une vue imprenable sur la chapelle de Saint Didier, Saint patron de Comps. Elle est de type architectural roman et date du XII^e siècle.

7 Au croisement (poteau-flèche « Chapelle St-Didier »), regagnez votre lieu de stationnement en prenant la direction de Bargème.

Profitez-en pour parcourir le village de Comps-sur-Artuby et ses chapelles inscrites au titre des monuments historiques (variante de la boucle). La première et la plus imposante est celle de Saint-André, qui était à l'origine accolée au château et qui était l'église paroissiale du village. Elle date probablement du XIII^e siècle et a été restaurée en 1996. La particularité de cette église tient à sa toiture qui présente des tuiles vernissées sur le clocher. Ces dernières sont dotées de petits bulbes creux qui sifflent quand le mistral souffle, on les appelle les « tuiles à loup ». Leur fonction était de prévenir les habitants que les loups, fuyant le vent, étaient susceptibles de descendre dans la vallée.

La chapelle Saint-Jean-Baptiste, qui se situe un peu plus à l'est, aurait été construite au XII^e siècle. Le cœur de l'église est orienté vers l'est. Ainsi, le soleil peut pénétrer par une petite fenêtre le matin du 24 juin, fête de la St Jean, jour le plus long de l'année.

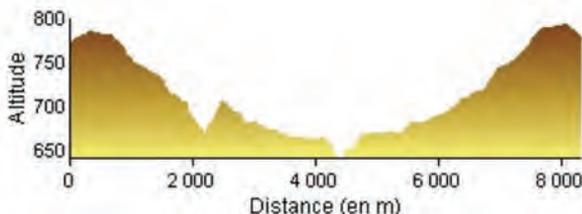
3 - Boucle de Trigance au Pont de Carajuan

Difficulté : randonnée moyenne • Boucle : 8,5 km • Temps indicatif : 2 h 50 • Montée : 280 m



i Suivre le balisage violet.
Circuit aller / retour.

P Le départ se situe au parking
à l'entrée du village de Trigance.



Cette randonnée vous fera découvrir le charme d'un village de Haute Provence et ses richesses architecturales, puis vous entraînera jusqu'au pont de Carajuan, porte d'entrée des merveilleuses gorges du Verdon.

1 Au départ du parking situé à l'entrée du village de Trigance, prenez la rue de l'horloge en passant par la petite place et continuez sur la petite route en direction des gorges du Verdon par la rue de St-Esprit en laissant sur votre gauche la route qui monte au château.

Le village de Trigance est en plein cœur du Parc naturel régional du Verdon créé en 1997. Le château médiéval qui domine le village sur un éperon rocheux est une ancienne forteresse bâtie par les moines de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille au IX^e siècle. Le château est devenu un hôtel-restaurant 3 étoiles.

Le paysage environnant montre que l'élevage est de moins en moins présent ici comme dans le reste de l'Artuby. Le Buis remplace les prairies pâturées sur les versants chauds exposés plein sud. C'est le premier stade de la reconquête par la forêt. Le Buis est très connu par les anciens pour son bois magnifique, apte au tournage et à la gravure. Son feuillage était également utilisé comme litière dans les étables. Ses feuilles et son écorce contenant des alcaloïdes lui confèrent un rôle dépuratif et sudorifique. Il était utilisé en décoction contre les affections bronchiques et la grippe.

2 Dans le virage, au poteau flèche « Combaou de Breïs », descendez en direction du pont de Sautet par le petit sentier qui rejoint une large piste.

La pinède à pins sylvestres est l'étape suivante de la recolonisation de la forêt. De par son hétérogénéité, elle abrite de nombreuses espèces d'oiseaux telles que le Geai des chênes ou encore les mésanges noires et huppées ainsi que des plantes comme l'Hépatique noble, l'Aubépine épineuse ou l'Églantier épineux dont les baies sont très recherchées par les oiseaux.

Vous pourrez voir, apposées sur les branches de pins, de nombreuses touffes de gui, plante parasite toxique cependant très appréciée des druides. En effet, ces derniers voyaient en elle un remède miraculeux. Les scientifiques ont découvert

À voir sur ce circuit



Alouette lulu,
Vautour fauve,
Tichodrome échelette,
Geai des chênes,
Mésange noire,
Mésange huppée...



Chevreuil, Sanglier,
Chamois.



Lézard vert,
Lézard des murailles,
Couleuvre verte et jaune.



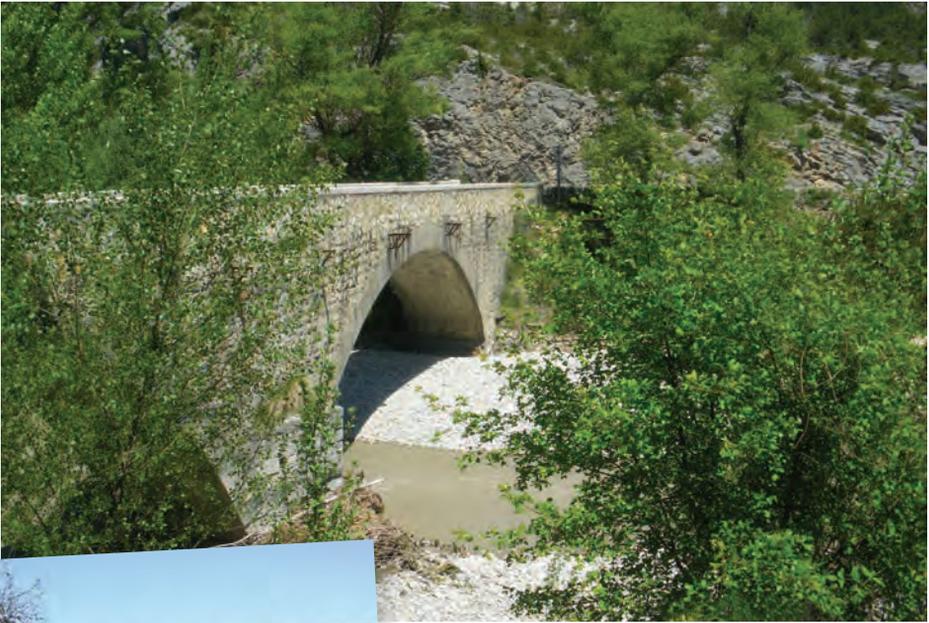
Buis commun, Sarriette
des montagnes,
Hépatique noble,
Aubépine épineuse,
Églantier épineux...



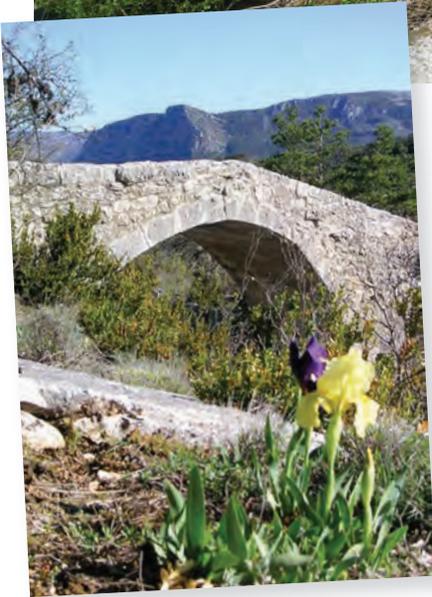
Four à chaux,
gorges du Verdon.



Ponts de Sautet
et de Carajuan,
château médiéval
de Trigance.



Les Ponts de Carajuan (ci-dessus) et Sautet.



récemment que le gui pouvait être utilisé pour lutter contre le cancer en détruisant les cellules malades sans s'attaquer aux cellules saines.

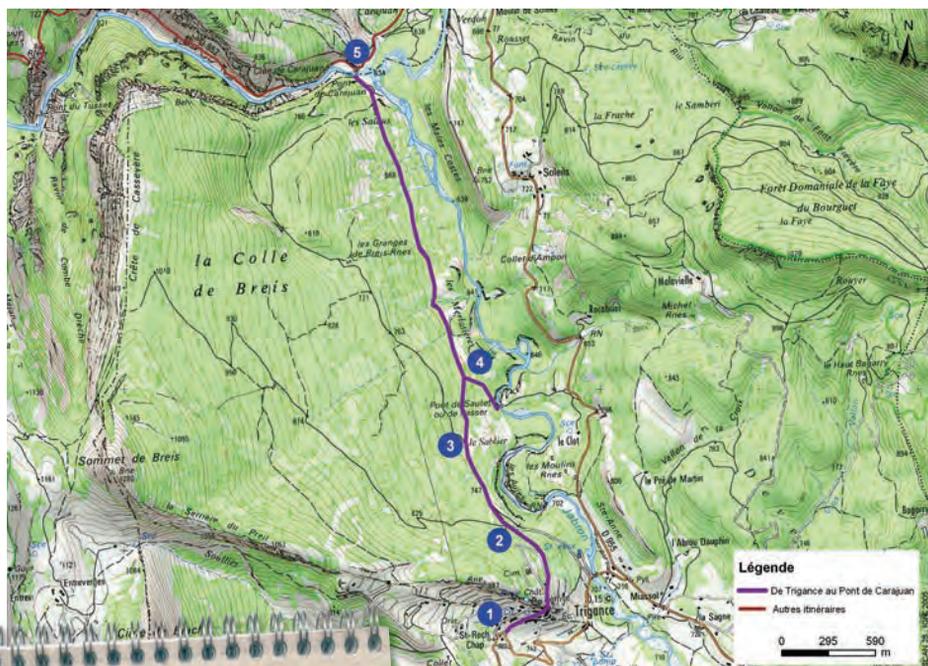
3 Au croisement des deux pistes, prenez celle qui descend à droite en direction du pont de Carajuan.

Le milieu est très sec et seuls quelques pins sylvestres rabougris, touffes de buis et de Sarriette des montagnes, appelée également *père d'ail* en Provence, se sont adaptés à ces conditions de vie où l'eau et les éléments nutritifs sont rares. Cependant, c'est un milieu qui convient à l'Alouette lulu, espèce protégée en France, reconnaissable par son chant caractéristique « lu-lu-lu-lu » ou encore à la Couleuvre verte et jaune, serpent vif mais totalement inoffensif.

4 Au poteau-flèche « Les Merlatières », faites un détour de 20 mn aller/retour par le pont de Sautet et reprenez votre chemin en direction du pont de Carajuan.

Le pont de Sautet est un magnifique ouvrage roman qui enjambe les gorges du Jabron accueillant sur ses parois un oiseau remarquable appelé le Tichodrome échelette. Tendue d'une seule arche d'une rive à l'autre, les archives attestent de la présence de cet ouvrage depuis le XVI^e siècle.

Cependant, il fut souvent l'objet de réparations au moins partielles du fait des crues. L'importance des ponts est grande à Trigance, car une partie non négligeable du territoire communal est située de l'autre côté du Jabron et notamment le moulin à blé. L'homme utilise depuis longtemps ces terres ; en témoignent les fours à chaux disséminés ici et là.



LE VAUTOUR FAUVE

Cet oiseau charognard, reconnaissable à son cou dépilé, vit dans les régions montagneuses et en particulier dans les gorges du Verdon où il a fait l'objet d'un programme de réintroduction.

Il pèse de 8 à 11 kilos et son envergure peut aller jusqu'à 2,80 m. En débarrassant les montagnes des animaux morts (chevreuils, chamois, moutons ou vaches), il joue un rôle sanitaire de premier ordre.



Ces constructions massives en pierres permettaient de transformer les pierres calcaires en chaux grâce à l'action du feu. Cette activité a été exercée par les chauxfourniers jusqu'au début du XX^e siècle.

5 Au pont de Carajuan, faites une halte sur l'Espace Naturel Sensible aménagé pour les visiteurs par le Conseil général du Var et revenez par le même chemin. Vous avez la possibilité de monter au Belvédère des vautours par un sentier balisé en jaune étroit et vertigineux.

Ce pont qui traverse le Verdon permet de regagner les Alpes-de-Haute-Provence. Les gorges qui délimitent les deux départements forment un milieu naturel riche. Il est l'objet de multiples pressions du fait des nombreuses activités économiques et sportives qui s'y pratiquent : production d'électricité, escalade, canyoning, rafting, etc.

Grâce à quelques passionnés, le Vautour fauve a été réintroduit en 1999 dans les gorges du Verdon où il avait disparu depuis 60 ans. Les vautours vivent en groupe dans les régions montagneuses pourvues de falaises et, en particulier, dans les gorges du Verdon. Ce sont des oiseaux nécrophages : ils se nourrissent de carcasses d'animaux morts. Ils sont très faciles à observer.

4 - Boucle de Trigance par Jabron

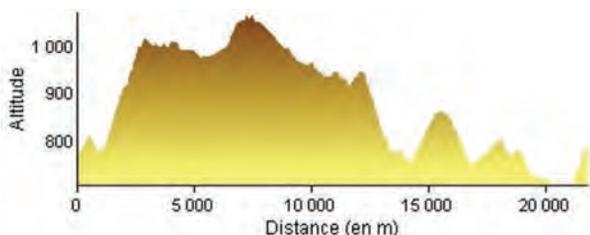
Difficulté : randonnée difficile • Boucle : 22,7 km • Temps indicatif : 7 h 30 • Montée : 800 m



Suivre le balisage orange.



Le départ se situe au parking à l'entrée du village de Trigance.



Cette grande randonnée que vous pourrez entreprendre à pied, à VTT ou à cheval vous fera découvrir ce qui fait le charme de l'Artuby : forêts remarquables, points de vue imprenables sur les Alpes et ruisseaux apaisants.

À voir sur ce circuit



Aigle royal,
Sittelle torchepot,
Coucou gris.



Chevreuril, Sanglier,
Chamois.



Lézard vert,
Lézard des murailles,
Couleuvre verte et jaune.



Citron de Provence,
Machaon,
Petite Tortue.



Buis commun,
Hépatique noble,
Genêt cendré,
Lavande à feuilles étroites,
Pin sylvestre,
Hêtre, Érable champêtre,
Héllébore fétide.



Charbonnière.



Chapelle St Roch.

- 1 Au départ du parking situé à l'entrée du village de Trigance, prenez la route qui monte en direction d'Aiguines en faisant un arrêt à la chapelle St Roch.

Situé à 800 mètres d'altitude, le village de Trigance est la porte d'entrée des gorges du Verdon. La chapelle Saint Roch, excentrée, fut construite en 1629 suite à un vœu de la population, afin d'être protégée des maladies contagieuses.

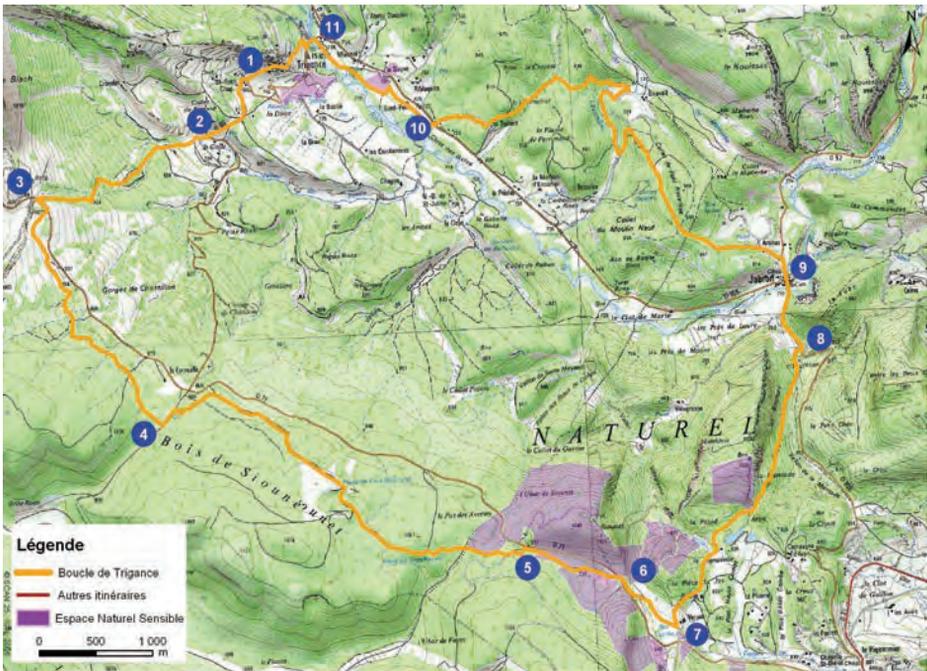
Saint Roch, Saint patron du village, était particulièrement invoqué contre la peste qui a frappé plusieurs fois la Provence du XIV^e au XVIII^e siècle.

- 2 Au poteau-flèche « La Colle », laissez la route goudronnée pour prendre le chemin qui monte progressivement en direction d'Aiguines en suivant le balisage.

Quelques champs cultivés et d'anciennes fermes dont il ne reste que les ruines sont encore visibles dans ce paysage agricole gagné par de jeunes pins sylvestres. Les buis et les genêts cendrés viennent renforcer le sentiment que ces terres autrefois pâturées par les moutons sont aujourd'hui abandonnées.

Au bord du sentier vous pourrez observer la Lavande à feuilles étroites ou encore l'Hellébore fétide, qui se distingue immédiatement par ses grandes feuilles aux allures de Chanvre. C'est une plante toxique qui joue un rôle majeur dans le traitement des désordres mentaux. Elle était également utilisée par les vétérinaires qui introduisaient un morceau de racine ou de tige sous la peau de l'animal pour provoquer une inflammation.

- 3 Une fois au croisement (poteau flèche de « St-Maime »), prenez à gauche direction Comps-sur-Artuby en longeant la route quelques dizaines de mètres jusqu'au panneau (Bastide Neuve Est), puis prenez le sentier à droite.



Profitez de la vue vers l'est sur la montagne de Lachens facilement reconnaissable grâce aux antennes implantées au sommet. C'est le point culminant du Var avec ses 1 714 m d'altitude. En arrière plan des gorges du Verdon, vous pourrez apercevoir les crêtes du Teillon qui culminent à 1 893 m et qui sont enneigées une bonne partie de l'année. Il n'est pas rare d'observer un Aigle royal, grand rapace protégé pouvant atteindre jusqu'à 2,20 m d'envergure.

4 Continuez sur le sentier discret qui traverse une première piste jusqu'au croisement d'une seconde piste plus large. Prenez à gauche quelques dizaines de mètres puis le sentier à droite.

Les bords de pistes et trouées dans la pinède sont propices au développement de papillons tels que le Citron de Provence, le Machaon ou la Petite Tortue. Ces trois espèces ont, comme l'ensemble des papillons, une *plante hôte* nécessaire au développement de leur chenille : Ortie pour la Petite Tortue, Carotte sauvage pour le Machaon, Nerprun pour le Citron.

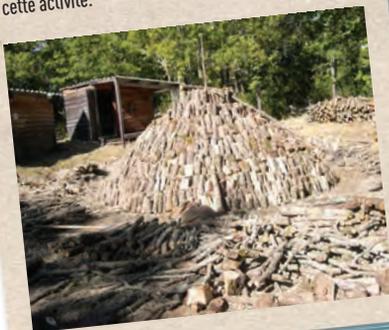
La pinède et la buxaie (forêt de buis) laissent place en ubac (versant nord) et dans les vallons frais à quelques forêts de hêtres et de chênes pubescents exploitées par les forestiers ou plus anciennement par les charbonniers.

5 Au poteau-flèche « Chemin du Fayet », continuez tout droit en direction de Comps-sur-Artuby par Verjon par un petit sentier jusqu'à croiser la route départementale.

Remarquez les nombreux replats à la terre noire : ce sont des *luego* ou places de charbonnières qui servaient aux charbonniers pour la confection de charbon de bois. Ces derniers ont été peu à peu colonisés par le Prunellier épineux et le Pin sylvestre. Ce pin est une espèce pionnière qui pousse facilement sur les rochers. C'est un arbre très résistant qui était destiné à la fabrication des mâts de bateau. Ses aiguilles effilochées donnaient une « laine » utilisée pour bourrer les coussins et les matelas.

LES CHARBONNIÈRES

La fabrication du charbon de bois date du milieu du XIX^e siècle en Provence. Le charbonnier aménageait les « luego » ou places de charbonnières, reliées les unes aux autres par un réseau de sentiers au sein de la forêt. La présence d'un sol noir sans végétation, sur des replats dépourvus d'arbres, constitue les vestiges de cette activité.



6 Après avoir traversé la route pour vous rendre au poteau-flèche prenez direction Comps-sur-Artuby par le sentier qui descend.

La haie bocagère à érables champêtres et chênes pubescents est entourée de prairies fauchées et pâturées. Ces haies étaient exploitées pour le bois de chauffage essentiellement. Au XIX^e siècle, les forêts avaient laissé place aux friches et aux landes.

Cette situation créa de nombreux problèmes économiques (manque de bois pour la construction, le chauffage) et sécuritaires (coulées de boue, avalanches, éboulements).

Pour remédier à cela, l'État mit en place des programmes de reboisement massifs à partir de 1860, c'est ce que l'on nomme aujourd'hui RTM : Restauration de Terrains de Montagne.

7 Au poteau-flèche « Verjon », prenez à gauche en direction de Jabron par un sentier entre deux haies d'épineux.

Les haies qui bordent le sentier sont composées d'aubépines épineuses, d'églantiers et de ronces dont

les fruits régalaient autant la faune que les hommes. Utilisées par nos ancêtres depuis longtemps, les jeunes pousses de ronce servaient à combattre les maux de gorges ou encore à nourrir les vers à soie au début du printemps quand celles du mûrier blanc n'étaient pas encore sorties. Les haies bocagères laissent place à une pinède, avec parfois un sous-bois épais de buis où quelques ruisseaux viennent rompre la monotonie. Attention, il est possible que vous traversiez des enclos à chevaux. Dans ce cas, veuillez refermer les clôtures après votre passage.

8 Au poteau-flèche « Vallon Roubières », prenez la direction du pont de Jabron en longeant la route départementale jusqu'au village de Jabron.

En traversant le Jabron, remarquez cette belle ripisylve (étymologiquement du latin *ripa* signifiant « rive » et *sylva* « forêt ») ou forêt riveraine qui borde le cours d'eau. Elle est complémentaire de toute rivière petite ou grande car elle maintient les berges. Elle assure une fonction épuratrice grâce à ses racines qui retiennent les éléments organiques et certains polluants tels que les phosphates et les nitrates. Elle joue également un rôle majeur pour les insectes, reptiles, oiseaux et mammifères qui y trouvent gîte et nourriture et qui s'en servent pour se déplacer ; on nomme cela un « corridor écologique ».

9 Après le pont au poteau-flèche « Pont Jabron », continuez en direction de Trigance par GR49, balisé en blanc et rouge.

Dans le village, prenez la route qui monte vers le Collet de Font Rose et qui devient rapidement une piste. Un sentier vous conduira jusqu'au domaine privé de Giravail. De vieilles fermes sont encore visibles au milieu des prairies et certaines d'entres-elles ont été rénovées. La pinède reprend vite le dessus dans ces terrains difficilement cultivables du fait de la nature du sol et de la pente. Il n'y a que quelques troupeaux de moutons et de chèvres qui



Le village de Trigrance.

parcourent ces forêts. Une Sitelle torchepot « marchant » sur le tronc d'un arbre ou un Coucou gris au chant si caractéristique viendront peut être égayer cette promenade.

10 Une fois la route traversée, rejoignez le poteau-flèche « Les Clos des Iscles » et prenez le sentier dans les prairies en direction de la Maison de pays.

Le sentier s'enfonce sous un tunnel de chênes pubescents et de charmes recouvert d'un tapis de mercuriales pérennes où chantent une Grive draine et un Pic vert. Puis il longe le Jabron quelques instants le temps d'une vue imprenable sur le village de Trigrance.

De beaux saules blancs sont présents en bordure de chemin. Vivant en terrain humide, le Saule était utilisé en « médecine des signatures » comme un médicament excellent contre les refroidissements et son écorce a permis de découvrir l'Aspirine.

La taille et la disposition des branches sur le tronc montrent une exploitation en « têtard ». Cette technique consistait à couper l'ensemble des branches de gros diamètre sauf une qui servait de tire-sève.

11 Au poteau-flèche « Les Granges », prenez la direction du pont de Trigrance pour rejoindre le parking.

Traversez le pont, puis prenez à droite sur cinquante mètres environ. De là, une piste part à gauche pour rejoindre Trigrance à travers une buxaie, forêt où domine le buis, parsemée de pins sylvestres.

Cherchez les traces de sangliers et de chevreuils qui montrent que ces derniers n'ont pas peur de s'approcher du village pour se nourrir de bulbes, glands et de jeunes pousses d'arbres.

5 - Boucle Les hauteurs de Brenon

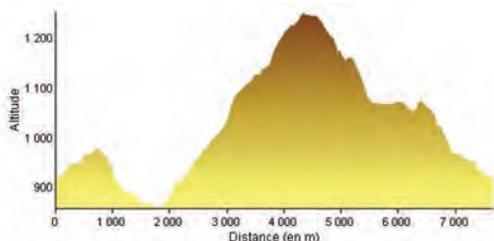
Difficulté : randonnée moyenne • Boucle : 7,9 km • Temps indicatif : 2 h 45 • Montée : 530 m



Suivre le balisage rouge.
Nombreuses difficultés
à VTT et à cheval.



Le départ se situe au niveau de
la fontaine au village de Brenon.



Laissez-vous tenter par cette boucle qui vous conduira au sommet de la colline de Clare à 1 260 m d'où vous aurez une magnifique vue sur les sommets préalpains en passant par des forêts où se mélangent espèces alpines et méditerranéennes.

À voir sur ce circuit



Aigle royal, Pic noir,
Sittelle torchepot,
Pouillot véloce,
Coucou gris, Mésanges
noire et charbonnière,
Pic épeiche.



Chevreuil, Sanglier,
Fouine, Chamois.



Lézard vert, Lézard
des murailles, Couleuvre
verte et jaune.



Moiré provençal.



Euphorbe épineuse,
Sarriette des
montagnes, Daphné
camélée, Vulnéraire des
montagnes, Potentille
hérissée, Joubarbe du
calcaire, Fritillaire à
involute, Fougère aigle.



Ruines d'un château
médiéval, restanques.

- 1 Au départ de la fontaine située à l'entrée du village de Brenon, rejoignez le poteau-flèche « Les Combas », puis montez par la route 300 m environ vers Le Bourguet. Prenez ensuite le sentier qui part sur la droite.**

Avec ses 22 habitants, le village de Brenon est un des plus petits villages du Var. On déniche les vestiges d'un château médiéval, qui dominait le Jabron, détruit par un incendie au XIX^e siècle. Il rappelle l'ancienneté du village cité sous le nom de *Brennono* (*Bren* signifiant colline en celte) au XIII^e siècle.

Une fois sur le sentier qui s'enfonce sous les pins sylvestres, il règne une ambiance forestière où de nombreuses espèces ont trouvé refuge, comme les pics épeiches dont les trous dans les arbres morts trahissent la présence.

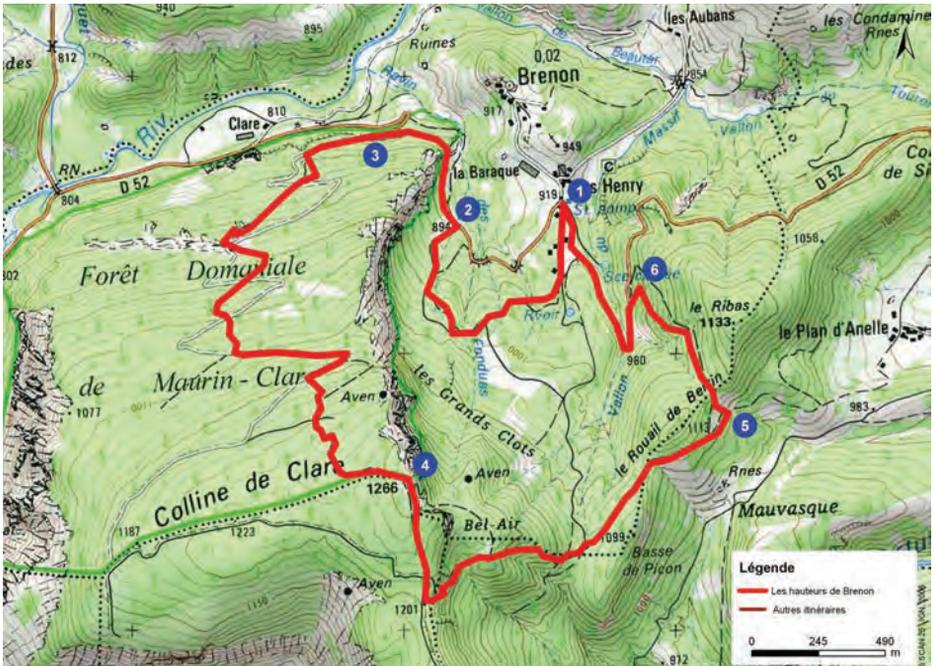
- 2 Au poteau-flèche « Fumerau », prenez à gauche par la route durant 600 m en direction du Bourguet.**

L'entaille réalisée pour construire cette route a permis à une végétation très méditerranéenne de pousser telle que la Sarriette ou l'Euphorbe épineuse. Ce sous-arbrisseau de petite taille (20 cm) doit son nom au fait que ses anciens rameaux ont souvent un aspect épineux. Il produit une substance laiteuse très toxique et irritante comme l'ensemble des euphorbes.

À proximité immédiate, des espèces plus montagnardes se rencontrent ; c'est le cas de la Vulnéraire des montagnes et de la Daphné camélée, arbrisseau aux fleurs rose vif et au port rampant.

- 3 Dans le virage (poteau-flèche « Clare »), montez par la piste en direction de Mauvasque durant 100 m environ, puis prenez le sentier sur la gauche qui coupe la piste plusieurs fois jusqu'au sommet.**

Cette piste de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) est l'entrée de la



forêt domaniale de Maurin-Clare. Propriété de l'État, cette forêt de 300 ha est gérée par l'Office National des Forêts. Les nombreuses trouées liées à sa gestion sont bénéfiques au développement d'espèces appréciant les zones ouvertes telles que le Moiré provençal, papillon d'aspect noirâtre dont la chenille se nourrit de graminées ou encore le Lézard vert. La Potentille hérissée et le Thym (*farigoule* en provençal) aiment tout autant ces milieux ensoleillés.

4 Prenez le temps de vous arrêter quelques instants au sommet de Clare, au niveau de la croix, puis redescendez par le sentier.

Ce point culminant à 1 266 m offre une vue panoramique sur la chaîne pré-alpine, du Mourre de Chanier au massif du Cheiron dans les Alpes Maritimes. Ici se mélangent des espèces méditerranéennes et des espèces plutôt alpines, comme la Fritillaire à involucre (famille des lis) qui ne pousse que dans les Alpes méridionales et la Joubarbe du calcaire qui aime les anfractuosités de la roche calcaire (appelées aussi *lapias*)

La descente s'effectue sous les pins sylvestres entre les nombreuses *restanques*. Ce terme provençal désigne des murets construits en pierres sèches pour retenir les sols et l'eau, destinés à l'agriculture. Observez bien : une fouine a sûrement déposé sur l'une d'elles une crotte, histoire de marquer son territoire.

5 Une fois que vous avez regagné le lieu-dit Mauvasque, prenez à gauche en direction de Brenon (passage chevaux obligatoire) par un petit sentier.

Le feu, qui a ravagé la forêt il y a quelques années à cet endroit, permet à des espèces pionnières héliophiles (se dit d'une plante qui aime le soleil) telles que l'Astragale de Montpellier et la Fougère aigle de pousser abondamment. Cette dernière espèce, qui est favorisée par le passage répété du feu grâce à ses rhizomes profonds, est atypique dans le Verdon. Elle indique la présence à faible profondeur d'une roche siliceuse (ex : grès) ou



L'entrée du village de Brenon.

LA FORÊT DOMANIALE DE MAURIN-CLARE

Cette forêt de 304 ha est gérée par l'Office National des Forêts, comme plus de 100 000 ha de forêts varoises. Une gestion différenciée est initiée, en fonction des zones, afin de privilégier la protection des milieux naturels et des espèces. Ce régime forestier public permet à l'ONF d'assurer une gestion durable en alliant la production de bois, la préservation de la biodiversité et l'accueil du public.



de sols décalcifiés. Observez les mésanges noires, mésanges charbonnières et pinsons des arbres qui aiment se percher sur les sommets des arbres épargnés par le feu.

6 Au poteau-flèche « Le Ribas », prenez à gauche par la route en direction de Brenon pour rejoindre votre lieu de stationnement.

Cette dernière partie de la balade est très boisée. On y trouve de nombreux oiseaux forestiers difficilement observables mais très faciles à reconnaître grâce à leur chant caractéristique.

C'est le cas du Coucou gris, du Pouillot véloce ou encore du Pic noir. Cet oiseau magnifique au plumage noir et à la calotte rouge est le plus grand des pics européens, sa taille peut atteindre 50 cm !

6 - Boucle Le tour de Brouis

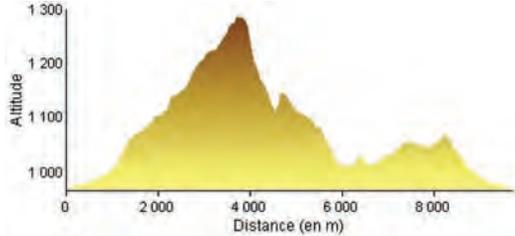
Difficulté : randonnée moyenne • Boucle : 7 km • Temps indicatif : 3 h • Montée : 440 m



Suivre le balisage vert.
Nombreuses difficultés à cheval et à VTT.



Le départ se situe au col de Clavel
(entre La Bastide et La Martre).



Cette randonnée agréable vous fera découvrir la montagne de Brouis et ses vieilles forêts remarquables, en alternant charme de clairières confidentielles et paysages ouverts sur les plus beaux sommets alentour.

1 Au départ du col de Clavel situé sur la route reliant La Bastide à La Martre, traversez la route pour prendre la piste quelques mètres plus bas en direction de Chateauxvieux (Maunier). Sur cette piste plutôt large, suivez le balisage vert à travers une pinède claire de pins sylvestres avec quelques genévriers communs épars. L'humidité ambiante a permis la formation d'un tapis de mousse sous les pins.

2 Lorsque vous croiserez la barrière DCFCI et la borne incendie, prenez la piste de Brouis qui monte sur la gauche.

Les nombreux genêts cendrés, buis et pins sylvestres bordant la piste attestent de l'abandon de la colline par le pastoralisme. Le milieu se referme au profit d'une forêt âgée piquetée de sapins blancs, ce qui n'est pas pour déplaire aux oiseaux forestiers tels que le Grimpeur des jardins, la Sittelle torchepot ou encore la Mésange noire.

3 Sur un sentier de plus en plus étroit, profitez un instant de la vue imprenable sur la vallée du Rieu tort.

Imprégnez-vous de ce panorama somptueux sur la montagne du Lachens (à l'est), plus haut sommet du Var avec ses 1 714 m et limite géographique avec les Alpes-Maritimes. Découvrez une partie de ce département, notamment le plan de Finiel, vaste plaine agricole, avec dans son prolongement la montagne du Bauroux et le village de Séranon, situé en contrebas.

Reprenez votre chemin sur ce sentier à l'ambiance méditerranéenne exposé sud-est où Thym, Buis et Lézards vert se mélangent. Ces milieux sont appréciés de la Vipère aspic, reconnaissable à sa pupille verticale (critère le plus sûr) et à sa couleur grisâtre. Si par le plus grand des hasards, il vous arrivait de tomber sur l'une d'elles, passez votre chemin car elle n'est pas agressive.

À voir sur ce circuit



Bec croisé des sapins,
Grimpeur des jardins,
Sittelle torchepot,
Coucou gris,
Mésange noire.



Chevreuil, Sanglier,
Chamois, Renard, Lièvre.



Lézard vert,
Lézard des murailles,
Vipère aspic,
Couleuvre verte et jaune.



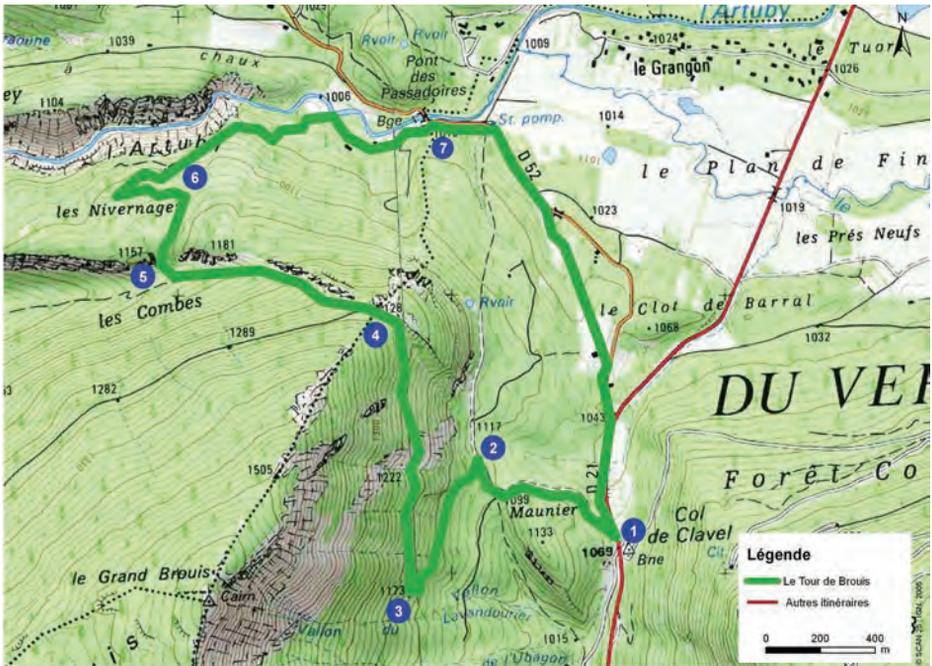
Apollon.



Genévrier commun,
Sapin blanc,
Pin sylvestre,
Buis commun,
Lis martagon.



Bergerie.



4 Prenez le temps de vous arrêter quelques instants au col avant de redescendre vers les gorges de l'Artuby pour apprécier le paysage.

Profitez d'un magnifique point de vue sur le village de La Martre avec, en arrière-plan, les crêtes du Teillon culminant à 1 893 m d'altitude. Puis redescendez par un sentier abrupt à travers une belle sapinière semblable à celle qu'on rencontre dans les Alpes, plus au nord. Elle abrite des espèces montagnardes telles que le Lis martagon, de couleur rose vif, le Bec croisé des sapins, oiseau qui doit son nom à la forme de son bec et l'Apollon. Cette espèce de papillon est une relique de la dernière glaciation, elle est aujourd'hui menacée par le réchauffement climatique.

5 Quittez le sentier principal pour prendre à droite par un petit sentier sauvage qui monte en direction de la barre rocheuse, puis redescendez jusqu'à l'intersection de deux sentiers.

Quelques pins sylvestres se mêlent aux sapins. Les sapins blancs ou pectinés, aux cônes cylindriques orientés vers le haut, sont les seuls arbres européens à pouvoir atteindre 60 m de haut. Ils sont principalement utilisés comme bois de menuiserie, pour la confection de charpentes légères. Ils aiment l'ombre et l'humidité mais craignent le grand froid. Ayez l'œil, car il n'est pas rare de croiser dans cette forêt quelques chevreuils qui aiment les jeunes pousses, ainsi que des lièvres et renards, été comme hiver.

6 À l'intersection, prenez le sentier sur la droite qui longe les gorges de l'Artuby.

Le chemin étroit longeant les gorges aboutit à une piste menant à quelques maisons puis rejoint le pont des Passadoires. L'Artuby est une rivière de 50 km de long encore très sauvage. Elle prend sa source à Saint Auban dans les Alpes-Maritimes et se jette dans le Verdon. Sa ripisylve a toujours été exploitée pour l'artisanat local. En effet, les jeunes pousses des saules et cornouillers sanguins étaient récoltées pour la vannerie, qui consiste à assembler à la main des matériaux souples d'origine végétale pour former des paniers tressés par exemple. Différents paniers étaient donc fabriqués en fonction des usages : pommes de terre, champignons, pierres...



L'Artuby.

7 Au poteau-flèche « Clos de la Ribière », prenez en direction de la Bastide par la route (Les Vanades) pour rejoindre le col de Clavel à 1,8 km.

Longez la route départementale pendant environ 350 m, puis continuez sur le chemin qui part sur la droite (bali-sage vert) et passez devant une magnifique bergerie où quelques lézards des murailles prennent le soleil sur les façades. Ce lézard est très commun dans le sud de la France et peut être observé jusqu'à 2500 m d'altitude.

Comme tous les reptiles, les lézards sont des animaux à sang froid. Leur activité dépend de la chaleur extérieure, ils doivent s'exposer régulièrement au soleil : c'est ce qu'on appelle la thermorégulation.

Les nombreux fourrés de buis et de genêts aux abords de la prairie sont très appréciés de la Couleuvre verte et jaune, serpent inoffensif qui s'enfuit à grande vitesse. Ne l'acculez pas, elle pourrait être agressive !

Une fois que vous avez dépassé la bergerie, redescendez jusqu'à croiser la route puis regagnez votre lieu de stationnement.

LA MONTAGNE DU BROUIS

Cette montagne du Brouis a toujours été considérée comme un espace sauvage par l'homme. Au XVIII^e siècle, le médecin et botaniste Michel DARLUC, dresse un portrait éfrayant de cette montagne.

Elle y est décrite comme une « forêt sombre, dangereuse et peuplée d'animaux sauvages tels que des loups et des sangliers où il ne fait pas bon se promener ». La présence de loups est attestée depuis le XVI^e siècle, où il semble être abondant, jusqu'au XIX^e siècle.



7 - Boucle du Lachens

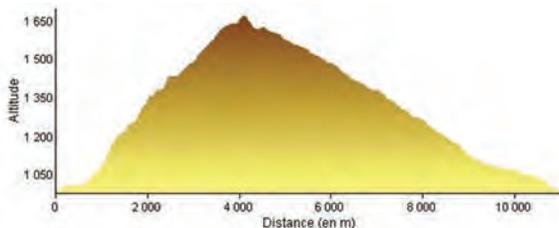
Difficulté : randonnée difficile • Boucle : 11,2 km • Temps indicatif : 4 h • Montée : 800 m



Suivre le balisage bleu clair
Déconseillé aux chevaux et VTT.



Le départ se situe au parking
de l'église de La Bastide.



Cette randonnée sportive vous fera découvrir les différentes facettes de la Haute Provence et des panoramas exceptionnels des Alpes à la Méditerranée. La montagne de Lachens est la limite géographique et climatique entre la Côte d'Azur au climat méditerranéen et les Alpes à l'ambiance montagnarde.

À voir sur ce circuit



Vautour fauve, Aigle royal, Geai des chênes, Circaète Jean-Le-Blanc, Grimpeur des jardins, Sitelle torchepot, Coucou gris, Mésange noire, Accenteur alpin, Traquet motteux.



Chevreuil, Sanglier, Chamois, Écureuil.



Lézard vert, Lézard des murailles, Vipère aspic.



Genévrier commun, Sapin blanc, Euphorbe épineuse, Lavande à feuilles étroites, Avoine toujours verte, Joubarbe araignée et Fritillaire à involucre.



Ruines de Ste Madeleine.

- 1 Au départ de l'église de La Bastide, montez par la route goudronnée en suivant le GR 49

Le nom de La Bastide désignait une vaste exploitation rurale isolée, qui vraisemblablement dépendait d'Esclapon d'après les archives du XIII^e siècle. L'église de Sainte Madeleine date du XVI^e siècle et fut remaniée au XIX^e siècle. Cette église a été construite pour remplacer celle attenante au castrum en ruine sur les pentes occidentales du Lachens.

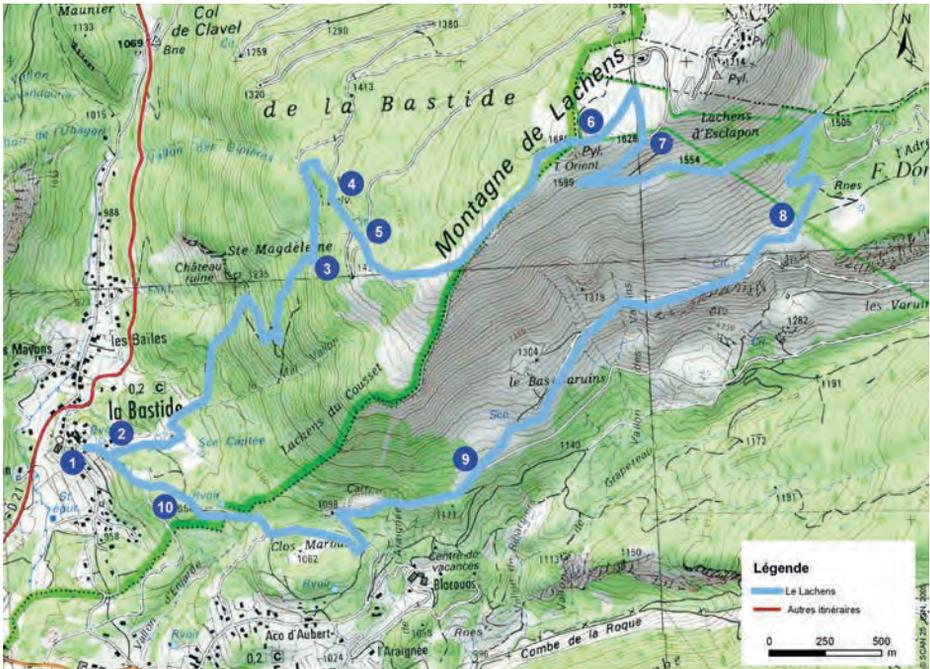
- 2 Laissez le GR sur la droite au niveau du poteau-flèche « Fouan du Bouis » (source du buis en provençal) pour prendre un petit sentier balisé bleu clair dans le sous bois en direction du Sommet de Lachens.

Vous montez à travers une pinède de pins sylvestres qui ont recolonisé les anciennes terres agricoles avec l'aide des prunelliers épineux et des buis. Les nombreuses restanques détériorées par la déprise agricole (abandon des terres) sont les vestiges de l'utilisation de ces parcelles par l'homme.

Lors de votre montée, vous aurez de nombreux points de vue sur la montagne du Brouis, la plaine de la Bruyère et le village de Bargème isolé sur un piton rocheux qui est le plus haut village varois (1 097 m d'altitude). Il n'est pas rare d'observer quelques vautours fauves planant en cercles à la recherche d'une carcasse de mouton.

Faites une halte à proximité du rocher de Sainte Madeleine où on devine encore des ruines d'un habitat médiéval puis continuez votre montée sous les pins jusqu'au croisement de la piste forestière.

Ces ruines inaccessibles furent un castrum construit au XI^e siècle. Le château et la chapelle se trouvaient au sommet. L'ancien village de La Bastide entourait le rocher.



3 Au croisement avec la piste forestière de la Madeleine, prenez à gauche par la piste.

Le sentier longe le flanc de montagne, véritable terrain de jeu pour le Chamois, qui passe inaperçu au milieu des genêts et genévriers communs. Quelques sapins blancs poussent ici et là au milieu des pins sylvestres tortueux et seul le cri d'un Geai des chênes ou le chant d'un Coucou gris interrompent votre progression.

4 Vous arrivez sur la route qui monte au sommet du Lachens. Montez par la route environ 250 m.

Admirez le magnifique point de vue sur les Préalpes de Castellane mais aussi sur les monts toulonnais et la Ste-Baume, par temps dégagé.

5 Après la citerne dans le virage, prenez un petit sentier sur la gauche qui coupe la route quelques dizaines de mètres plus haut, puis montez par les crêtes jusqu'au relais téléphonique.

L'itinéraire chemine en lisière de forêt à travers des pelouses alpines pâturées par les moutons. Ces pelouses recèlent une avifaune remarquable telle que l'Alouette lulu, l'Accenteur alpin (en hiver) et le Traquet motté (en été) et une flore tout aussi exceptionnelle : Genévrier commun (forme naine, que le vent a façonné), Joubarbe araignée et Fritillaire à involucre.

6 Au sommet (1 685 m) une table d'orientation est mise à votre disposition par le Conseil général du Var.

Profitez du panorama qui s'ouvre à vous sur les Alpes et tout particulièrement sur les sommets du Parc national du Mercantour qui restent longtemps enneigés. En contrebas, se situait une station de ski appelée Var-Neige qui fonctionna seulement quelques années. Par temps clair, on aperçoit la mer et certains jours la Corse, ainsi que le massif des Maures et la montagne Sainte Victoire. Au sud du Lachens, se distingue la montagne du Malay, qui est la limite Est du camp militaire de Canjuers.

Observez le ciel patiemment pour surprendre un Circaète Jean-le-Blanc en vol stationnaire en train de chasser un serpent, un Aigle royal ou quelques vautours.

- 7** Redescendez vers le parking en contrebas et prenez la piste Lachens-sud qui descend en flanc sud. La piste est bordée par de nombreuses touffes d'une graminée, toujours verte, appelée « Avoine toujours verte ». Caractéristique des pentes rocailleuses exposées au sud, elle est facilement reconnaissable à son feuillage bleuâtre et à sa grande taille (40 à 120 cm). Puis le chemin s'enfonce sous une pinède de plus en plus épaisse où les chevreuils viennent se réfugier en hiver pour manger quelques pousses tendres.

- 8** Vous rejoignez le GR 49 ; continuez tout droit par la piste en direction du lieu dit « Bas Varuins » pendant environ 1,5 km. La garrigue reprend sa place alors que nous sommes encore à 1 200 m d'altitude, c'est l'exposition plein sud qui détermine ici encore le type de végétation : Genêt cendré qui forme de magnifiques taches jaunes, Églantier, Euphorbe épineuse et Lavande à feuilles étroites. Les lézards des murailles sont abondants, certains sortent même en hiver en raison de l'extraordinaire exposition de ce versant.

LA VIPÈRE D'ORSINI

Les crêtes du Malay, situées au sud, abritent la dernière population varoise de Vipère d'Orsini, petit serpent rare et menacé qui se nourrit à 99 % de sauterelles et de criquets. Un programme européen LIFE nature « Vipère d'Orsini » a vu le jour (2006-2011) pour sauvegarder les derniers individus de France. Il définit des mesures de gestion favorable à la conservation de l'espèce : coupe de pins, pâturage ovin, sensibilisation du public.



- 9** Vous regagnez la route goudronnée au niveau du poteau-flèche « Font Galette ». Prenez la direction de La Bastide pendant 1,9 km.

Le sentier emprunte d'abord la route pendant quelques centaines de mètres puis une piste sous une pinède fraîche où il est fréquent de rencontrer des écureuils et des oiseaux forestiers tels que la Sittelle torchepot ou la Mésange noire.

- 10** Au poteau-flèche « Les Faisses », vous n'êtes plus qu'à 500 m de La Bastide.

Profitez-en pour observer quelques Tourterelles turques posées sur une antenne ou une ligne électrique avant de regagner votre lieu de stationnement.



La montagne de Brouis.

8 - Boucle du Clos de Siounet

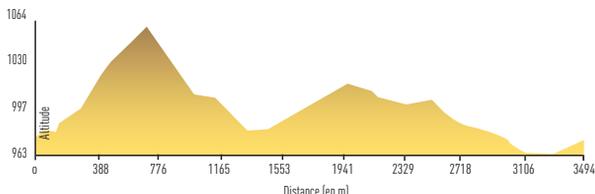
Difficulté : randonnée facile • Boucle : 3,5 km • Temps indicatif : 1 h 30 • Montée : 100 m



Suivre le balisage jaune.



Le départ se situe au parking de Siounet, en face de la borne SOS (RD 71) ou depuis l'aire de stationnement en bordure de RD 71, 1 km plus à l'est en direction de Comps.



Cette petite variante au sein de la boucle de Fayet vous fera découvrir l'Espace Naturel Sensible de Siounet, avec un point de vue remarquable sur la commune de Comps-sur-Artuby, les massifs alentours (Brouis – Lachens – Malay) et le secteur de la doline.

Ce site exceptionnel d'environ 4 ha a été réaménagé de façon à favoriser la biodiversité.

1 Au départ de l'aire de stationnement.

Prenez une piste qui monte vers le sud (chemin de Fayet) et suivez-la sur environ 200 mètres. Vous êtes alors sur le versant nord de cette colline.

2 Intersection – tournez à gauche et abandonnez cette piste pour un chemin plus étroit que vous garderez jusqu'au point de vue sur Comps-sur-Artuby.

Cette partie de sentier est caractérisée par une prédominance de chênes et un sol assez rocailleux. Vous cheminez entre de nombreux buis puis vous distinguerez quelques genévriers.

En arrivant sur la partie haute de ce tronçon, de nombreux tas de pierres constituent les véritables vestiges d'une activité agricole ancestrale. Un peu moins de 500 mètres après, vous arriverez au niveau d'un secteur plus rocailleux au sein duquel se trouve une petite zone dégagée.

Depuis cette plateforme vous observerez un merveilleux panorama sur le village de Comps-sur-Artuby et ses alentours.

3 Après avoir contemplé ce panorama, partez vers l'ouest et rejoignez le versant opposé du vallon.

Ce secteur assez ouvert comporte de nombreuses éclaircies : soyez vigilant et suivez bien le balisage. Ce cheminement au sein de l'Espace Naturel Sensible s'ouvre sur un panorama pré-alpin : Mourre de channier, les Traversières,

À voir sur ce circuit



Mésange noire,
Pinson des arbres,
Faisan de Colchide,
Geai des chênes,
Pic noir.



Chevreau, Sanglier,
Lièvre.



Lézard vert,
Lézard des murailles.



Machaon, Criqueur,
Acanthocine Charpentier.



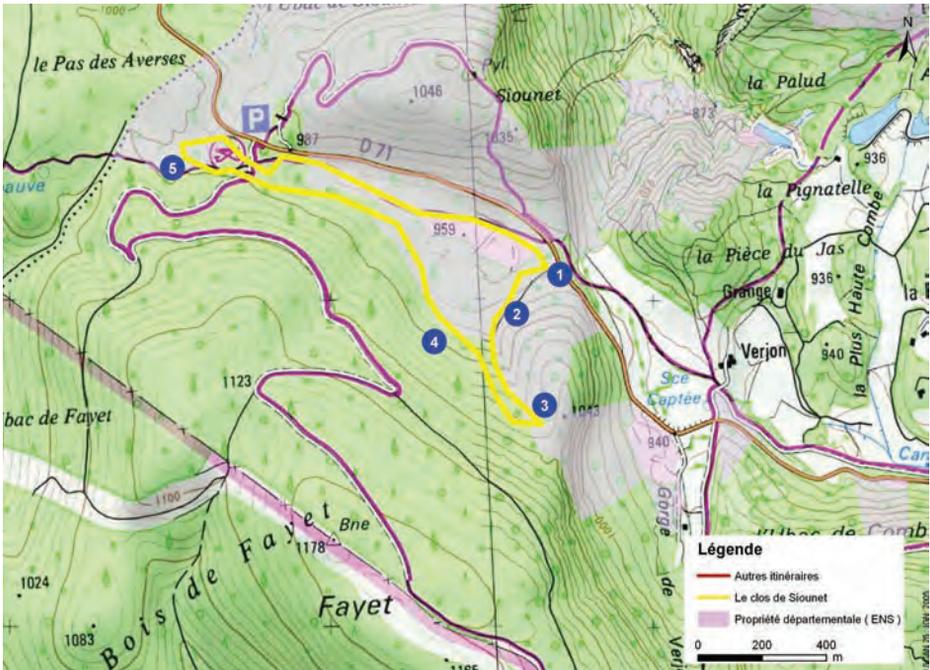
Pin sylvestre,
Hêtre commun,
Chêne pubescent,
Hépatique noble,
Hellébore fétide,
Genêt d'Espagne,
Genévrier commun,
Buis commun,
Pivoine officinale,
Lis martagon,
orchidées, Lavande
à feuilles étroites.



Chapelles
de Comps-sur-Artuby.



Doline, charbonnière,
four à chaux.



la Montagne de Robion, le Teillon. Traversez ensuite une superbe hêtraie. Après environ 400 mètres vous revenez sur la piste (chemin de Siounet), la végétation évolue avec une prédominance de pins sylvestres et de chênes blancs (ou pubescents).

4 Après quelques mètres sur cette piste, empruntez sur votre droite un cheminement au milieu de pins sylvestres.

Vous allez alors descendre en direction de la doline. Cette cuvette s'est formée naturellement par un effondrement de la roche, appelée dépression karstique.

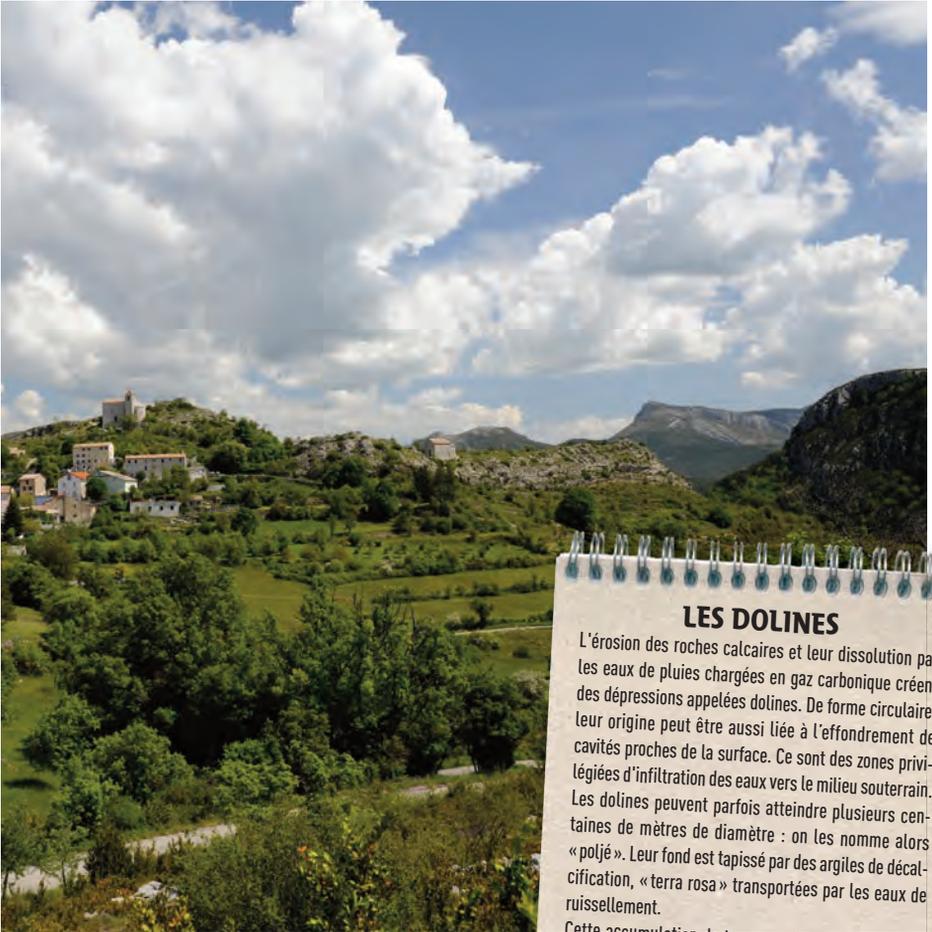
Outre cet impluvium naturel qui draine toutes les eaux des versants et de la plaine, vous pouvez découvrir, si vous êtes attentif, la flore et quelques insectes. L'aire de la doline a subi des travaux de coupe, principalement de pins sylvestres. Cette réouverture du milieu est favorable au développement de la biodiversité, en complément d'espaces boisés plus fermés.

Continuez vers l'ouest en suivant le balisage jaune. Vous allez alors retourner sur le chemin de Siounet.

En suivant ce chemin, vous parvenez à un carrefour où se croisent plusieurs sentiers (poteau flèche « Chemin de Fayet »).

5 Sur le chemin de Fayet continuez tout droit sur 200 m, puis descendez à droite au niveau de la barrière.

Une véritable charbonnière en coupe et des supports d'information vous expliquent le fonctionnement de cette activité traditionnelle. À l'époque les charbonnières produisaient du charbon de bois pour toute la région.



Le village de Comps-sur-Artuby.

En continuant après l'emplacement de la charbonnière en direction de la RD 71, vous découvrirez un ancien four à chaux avec, à proximité, son stock de pierres.

Poursuivez sur le sentier pour rejoindre le parking.

À partir de celui-ci, remontez sur quelques mètres et prenez le cheminement balisé sur votre gauche qui repart vers l'est parallèlement à la route départementale.

Vous êtes alors sur une piste bordée majoritairement de pins sylvestres. Celle-ci vous emmènera de l'autre côté de la doline et vous permettra de rejoindre l'aire de stationnement, lieu de départ de votre randonnée.

LES DOLINES

L'érosion des roches calcaires et leur dissolution par les eaux de pluies chargées en gaz carbonique créent des dépressions appelées dolines. De forme circulaire, leur origine peut être aussi liée à l'effondrement de cavités proches de la surface. Ce sont des zones privilégiées d'infiltration des eaux vers le milieu souterrain. Les dolines peuvent parfois atteindre plusieurs centaines de mètres de diamètre : on les nomme alors « poljé ». Leur fond est tapissé par des argiles de décalcification, « terra rosa » transportées par les eaux de ruissellement.

Cette accumulation de terres argileuses fertiles, qui retient une partie de l'eau en hiver, fait des dolines des lieux favorables au développement d'une végétation riche qui contraste souvent avec le milieu calcaire environnant. Au cours du temps, l'érosion se poursuivant, le fond de la doline peut s'écrouler pour laisser place à une cavité souterraine appelée « aven ». Lors de balades, restez vigilant.



Guide naturaliste

Ce chapitre, illustré par de nombreuses aquarelles, vient compléter le guide de randonnée sur l'Artuby.

Il vous permettra de découvrir la faune et la flore typiques de l'Artuby et du Verdon. Vous trouverez, pour chacune des espèces décrites, leur nom commun, leur nom scientifique et une anecdote.

ÉCUREUIL ROUX (*Sciurus vulgaris*) : surtout présent dans les pinèdes, l'Écureuil roux est, comme la marmotte, un des rares rongeurs diurnes (période d'activité en journée).



SENTIERS DE L'ARTUBY



BLAIREAU (*Meles meles*) : pourtant bien présent dans tous les milieux, le Blaireau, essentiellement nocturne, est difficile à observer.

CHAMOIS

(*Rupicapra rupicapra*) : la population de Chamois est en forte expansion grâce à un petit noyau qui avait subsisté dans les gorges du Verdon.



CHEVREUIL

(*Capreolus capreolus*) : disparu du Var depuis le 18^e siècle, le Chevreuil a été réintroduit au début des années 1970.



Chevreuil
Sla



FOUINE (*Martes foina*) : principalement nocturne, la Fouine est présente dans tous les milieux. Cependant, pas de certitude quant à la présence de sa cousine la Martre dans le Var.

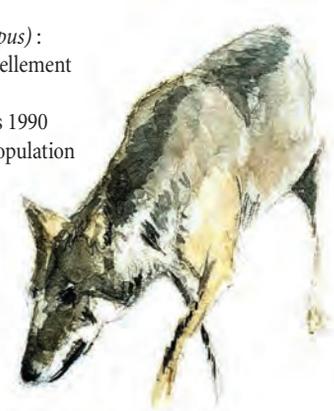


SANGLIER (*Sus scrofa*) : omnivore, le Sanglier est ubiquiste : il habite plusieurs milieux. Ses traces sont facilement observables : crottes, empreintes, boutis.



LYNX EURASIEN (*Lynx lynx*) : une à deux observations par an sont la seule preuve de la présence discrète du Lynx dans cette partie du Var.

LOUP (*Canis lupus*) : réapparu naturellement en France dans les années 1990 à partir de la population italienne, le Loup est en expansion.



LIÈVRE (*Lepus europaeus*) : c'est dans l'extrême nord-est du Var qu'on trouve les plus belles populations. Son cousin, le Lièvre variable est absent du département.



RENARD (*Vulpes vulpes*) : le renard est le carnivore le plus fréquemment observé à la tombée de la nuit.





ACCENTEUR ALPIN (*Prunella collaris*) :
petit oiseau gris aux flancs striés de roux,
l'Accenteur alpin hiverne
sur les crêtes rocheuses.



ACCENTEUR MOUCHET (*Prunella modularis*) :
c'est un oiseau nicheur typique des landes à buis.



BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*) :
il niche régulièrement dans les forêts de conifères
où il trouve les graines pour se nourrir.



FAUVETTE À TÊTE NOIRE
(*Sylvia atricapilla*) :
la Fauvette à tête noire
est à la fois un nicheur
et un hivernant très abondant.



ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) :
c'est une espèce caractéristique des coteaux
peu boisés. Elle est également favorisée
par les zones débroussaillées.



FAISAN DE COLCHIDE (*Phasianus colchicus*) :
la présence du Faisan est due aux lâchers
destinés à la chasse.



GEAI DES CHÊNES (*Garrulus glandarius*) :
les effectifs nicheurs de Geais semblent
en augmentation.



COUCOU GRIS
(*Cuculus canorus*) :
c'est un visiteur d'été
qui arrive d'Afrique
au mois de mai
et qui repart fin août.



MERLE NOIR (*Turdus merula*) :
facilement repérable à son chant mélodieux,
le Merle est nicheur, migrateur et hivernant .



**GRIMPEREAU DES
JARDINS** (*Certhia
brachydactyla*) :
ce petit oiseau brun
à la poitrine blanche
et au long bec arqué
est présent dans tous
les milieux forestiers.
Il s'appuie sur sa queue
rigide pour grimper le long
des troncs et se nourrir d'insectes et d'araignées.



GRIVE DRAINE
(*Turdus viscivorus*) :
cette grosse grive se rencontre toute l'année,
parfois en groupe important, dans les bois
clairsemés et les clairières de l'Artuby.



AIGLE ROYAL
(*Aquila chrysaetos*) :
cinq couples d'Aigle royal
se partagent les zones
montagneuses de l'Artuby.

SENTIERS DE L'ARTUBY



MÉSANGE CHARBONNIÈRE

(*Parus major*) :
c'est une espèce sédentaire
très commune dans tous
les types de forêts.



MÉSANGE HUPPÉE

(*Lophophanes cristatus*) :
la Mésange huppée niche de préférence
dans les conifères comme les pins,
les sapins...

MÉSANGE NOIRE (*Periparus ater*) :

la Mésange noire est surtout
abondante dans les forêts
de pins sylvestres.



TRICHODROME ÉCHELETTE (*Tichodroma muraria*) :

ce petit oiseau
montagnard aux larges
ailes rouges et au
long bec est un nicheur
rare dans les parois
des gorges du Verdon
et de l'Artuby.



PIC NOIR

(*Dryocopus martius*) :
le plus grand des Pics,
46 cm maximum,
a une préférence particulière
pour les hêtraies.



PIC ÉPEICHE

(*Dendrocopos major*) :
il est assez commun
dans tous les milieux
forestiers,
principalement
feuillus.



PERDRIX ROUGE

(*Alectoris rufa*) :
le nord-est du Var
abrite les dernières
populations d'origine sauvage.

PINSON DES ARBRES

(*Fringilla coelebs*) : oiseau très commun, le Pinson est observé dans tous les milieux dès qu'il y a au moins un arbre où se poser.



POUILLOT DE BONELLI

(*Phylloscopus bonelli*) : c'est un oiseau omniprésent au printemps pour celui qui sait reconnaître son chant caractéristique.

PIC VERT

(*Picus viridis*) : c'est le seul Pic qui se nourrit essentiellement au sol.



POUILLOT VÉLOCE (*Phylloscopus collybita*) :

du fait de son chant, le Pouillot véloce est souvent appelé en France le « Compte Écu » ou encore « tsip-tsalp » par nos voisins allemands.



PIGEON RAMIER (*Columba palumbus*) :

les populations nicheuses varoises de cette espèce semblent en augmentation.



ROUGEGORGE FAMILIER (*Erithacus rubecula*) :

appelé « rigaou » en Provence, le Rougegorge est un nicheur commun dont les effectifs augmentent entre septembre et mars.

SENTIERS DE L'ARTUBY



CIRCAÈTE JEAN-LE-BLANC

(*Circaetus gallicus*) :

ce visiteur d'été, d'avril à septembre, se nourrit essentiellement de reptiles tels que les serpents et les lézards.



TOURTERELLE TURQUE

(*Streptopelia decaocto*) :

cette Tourterelle n'est présente dans le Var que depuis les années 1970.



SITTELE TORCHEPOT (*Sitta europaea*) :

sa présence est liée à l'existence de grands arbres feuillus dans les forêts, les parcs publics...



TOURTERELLE DES BOIS (*Streptopelia turtur*) :

on la différencie de sa cousine turque grâce à sa tête gris-bleu, son dos brun et sa queue noire et blanche.

Les premiers migrateurs arrivent fin avril et ne repartent vers l'Afrique qu'en septembre.



TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*) :

c'est un visiteur d'été qui niche en milieu steppique avant de repartir en Afrique début octobre.



VAUTOUR FAUVE (*Gyps fulvus*) :

les individus observés sont issus des réintroductions effectuées dans les gorges du Verdon à partir de 1999.



COULEUVRE D'ESCALAPE
(*Zamenis longissimus*)
cette couleuvre est le seul serpent
que l'on trouve perché sur un arbre
ou arbuste.

COULEUVRE VERTE ET JAUNE
(*Hierophis viridiflavus*) :
la Couleuvre verte et jaune
n'est présente que
dans le nord-est du Var.



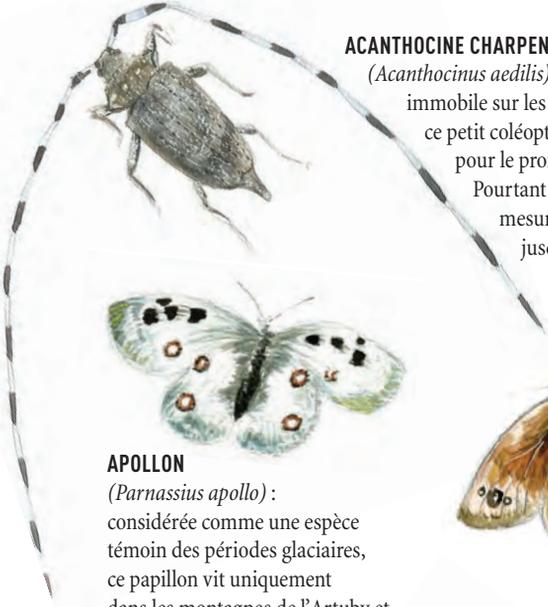
VIPÈRE ASPIC (*Vipera aspis*) :
cette vipère n'est présente
que dans l'extrême nord-est du Var.
Elle est protégée en France, comme en Suisse.



LÉZARD VERT (*Lacerta bilineata*) :
le Lézard vert monte parfois
sur les arbres pour prendre le soleil.

LÉZARD DES MURAILLES
(*Podarcis muralis*) :
dans les endroits très ensoleillés,
le Lézard des murailles peut être observé
toute l'année.





ACANTHOCINE CHARPENTIER

(*Acanthocinus aedilis*) :
immobile sur les écorces de pins,
ce petit coléoptère est presque invisible
pour le promeneur.
Pourtant ses antennes peuvent
mesurer, chez le mâle,
jusqu'à 5 fois sa taille !



APOLLON

(*Parnassius apollo*) :
considérée comme une espèce
témoin des périodes glaciaires,
ce papillon vit uniquement
dans les montagnes de l'Artuby et
du Verdon dans le Var.



MOIRÉ PROVENÇAL

(*Erebia epistygne*) :
la chenille de ce papillon
plutôt noir se nourrit la nuit
de diverses graminées
(Fétuque ovine, Pâturin des prés...).

PETITE TORTUE

(*Aglais urticae*) :
ce papillon,
également
appelé
Vanesse
de l'Ortie,
peut voler
en plein hiver,
dès lors qu'il fait soleil !



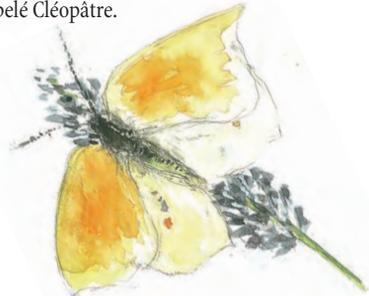
FLAMBÉ

(*Iphiclides podalirius*) :
avec ses 8 cm, le Flambe
est l'un des plus grands
papillons diurnes d'Europe.

MACHAON (*Papilio machaon*) : appelé aussi
Grand porte-queue,
c'est l'un de nos plus beaux
papillons de jour avec
ses 90 mm
d'envergure.
Il pond ses œufs sur
les ombellifères
(fenouil...).



CITRON DE PROVENCE (*Gonepteryx cleopatra*) :
la plante nourricière de la larve et du papillon
est le Nerprun. Ce beau papillon est aussi
appelé Cléopâtre.

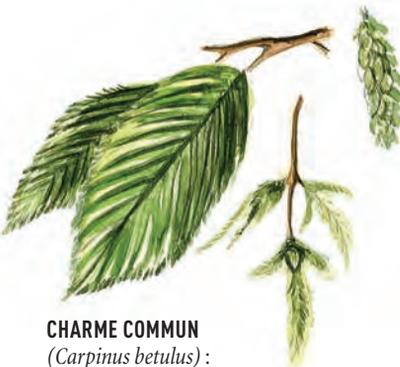




BUIS COMMUN (*Buxus sempervirens*) :
cet arbuste à croissance lente atteint
jusqu'à 5 m et parfois 8 m de haut.
Il peut vivre jusqu'à 600 ans !



AUBÉPINE ÉPINEUSE
(*Crataegus laevigata*) :
c'est un arbuste de 2
à 3 m, mais pouvant
atteindre 10 m, qu'on rencontre essentiellement
dans le nord du Var (assez rare).
Il peut être confondu avec l'Aubépine monogyne.



CHARME COMMUN
(*Carpinus betulus*) :
il existe très peu de forêts de charme dans le Var.
Quelques individus âgés peuvent cependant
être observés dans les forêts du nord-est
et dans les haies bocagères.



CHÊNE PUBESCENT
(*Quercus pubescens*) :
il est également appelé
« rouvre » en Provence ;
c'est le plus grand
de nos Chênes.



DAPHNÉ CAMÉLÉE (*Daphne genkwa*) :
ce sous-arbrisseau toxique,
utilisé comme plante
d'ornement,
est relativement rare
sur le territoire français,
sauf dans les Alpes du Sud.

CORNOUILLIER SANGUIN (*Cornus sanguinea*) :
cet arbuste aux rameaux
rouges produit
des fruits
non comestibles,
contrairement
aux « cornouilles »,
fruits du
Cornouiller
mâle qui donnent
de délicieuses
confitures.



SENTIERS DE L'ARTUBY

ÉGLANTIER ÉPINEUX

(*Rosa canina*) :
c'est le plus commun
des rosiers sauvages du continent
européen. Ses fruits appelés « gratte-cul »
sont connus depuis des millénaires
pour leurs vertus thérapeutiques
anti-fatigue. Ils sont excellents
en gelée et en confiture.



EUPHORBE ÉPINEUSE

(*Euphorbia spinosa*) :
en Artuby, cet arbuste
au suc laiteux toxique
ne se trouve que dans
les lieux secs et pierreux
très ensoleillés.
Il est facilement
observable sur les talus
de bord de route.



HÊTRE

(*Fagus sylvatica*) :
appelé *Faou* en provençal,
le Hêtre peut atteindre 50 m
de haut et peut vivre
jusqu'à 500 ans.



GENÊT CENDRÉ (*Genista cinerea*) :

il est actuellement en forte expansion du fait
de la diminution du pâturage en moyenne montagne.

ÉRABLE CHAMPÊTRE

(*Acer campestre*) : dans le midi,
cet Érable se rencontre
essentiellement dans
les endroits frais.



GENÉVRIER COMMUN (*Juniperus communis*) : cet arbrisseau
ne produit des fruits noirs bleuâtres
sur les pieds femelles qu'à l'automne
de la 2^e année.



FRÊNE COMMUN

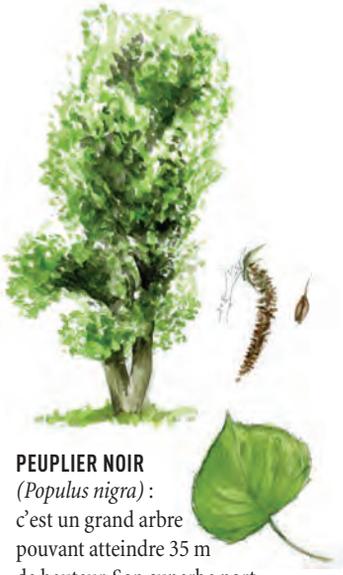
(*Fraxinus excelsior*) :
grâce à sa résistance
à la flexion, le Frêne
est utilisé pour
confectionner
des manches d'outils
ou des cannes.



GENÊT D'ESPAGNE

(*Genista hispanica*) : il ne peut être
confondu avec le *Spartium junceum*,
appelé aussi Genêt d'Espagne,
car ce petit genêt à fleurs
jaunes est une plante
basse (inf. à 20 cm),
souvent tapissante,
velue et épineuse.





PEUPLIER NOIR

(*Populus nigra*) :

c'est un grand arbre pouvant atteindre 35 m de hauteur. Son superbe port en colonne est facilement remarqué le long des cours d'eau (Artuby, Verdon, Jabron).

MERISIER (*Prunus avium*) : parfois appelé Cerisier sauvage, c'est l'une des deux espèces de cerisiers à l'origine des variétés de cerises actuellement cultivées. Il est fréquent dans les haies bocagères de l'Artuby.



PRUNELLIER ÉPINEUX (*Prunus spinosa*) :

c'est à partir des baies de « l'épine noire » qu'est fabriquée la liqueur de Prunelle.



SAPIN BLANC

(*Abies alba*) :

dans le Var les 4 forêts de sapins, appelées Sapinières, sont toutes situées en Artuby : au Lachens, Malay, Brouis et à la Combe.



SAULE BLANC (*Salix alba*) : souvent cultivé en forme de « têtard » pour la production d'osier, ce saule se rencontre essentiellement sur les sols frais et humides et notamment le long des cours d'eau.



NERPRUN ALATERNE

(*Rhamnus alaternus*) :

cet arbuste purgatif, qui peut atteindre 8 m de haut, est le compagnon habituel des forêts de Chênes verts en France.



PIN SYLVESTRE (*Pinus sylvestris*) :

il est appelé Pin rouge en Provence en raison de son écorce rouge-orangée.



ANTHYLLIDE DES MONTAGNES (*Anthyllis montana*) : cette plante rampante, qui appartient à la famille des Fabacées (ou Légumineuses), est relativement rare en France.

APHYLLANTE DE MONTPELLIER

(*Aphyllanthes monspeliensis*) : ses fleurs très sucrées étaient appréciées des enfants et servaient à décorer certains mets.



DAME-D'ONZE-HEURES (*Ornithogalum umbellatum*) : son nom provient du fait qu'elle ouvre ses pétales en fin de matinée pour les refermer dès le milieu de l'après-midi.



FOUGÈRE AIGLE (*Pteridium aquilinum*) : dans le Var, on trouve cette espèce dans des milieux frais où le calcaire dolomitique est dominant.

CAROTTE SAUVAGE

(*Daucus carota*) : la carotte sauvage est une parente de la carotte du jardin. Elle est facilement reconnaissable de juin à octobre grâce à ses ombelles de fleurs blanches et au centre desquelles se trouve un point noir. Même chez la carotte sauvage la racine est consommable la première année.



ASTRAGALE DE MONTPELLIER

(*Astragalus monspessulanus*) : le mot astragale provient du grec signifiant « vertèbre » qui évoque la forme de certaines gousses de cette famille.



CHÈVREFEUILLES : on distingue le Chèvrefeuille d'Étrurie (*Lonicera etrusca*) à ses feuilles poilues, de celui des Baléares (*Lonicera implexa*), à ses feuilles non poilues et embrassantes sur la tige (ce dernier est absent du secteur).

AVOINE TOUJOURS VERTE

(*Helictotrichon sempervirens*) : cette graminée rare est endémique de l'ouest des Alpes et peut mesurer jusqu'à 80 cm de haut.





FRITILLAIRE À INVOLUCRE

(*Fritillaria involucrata*) :
cette plante rare pousse
sur des sols calcaires
dans des forêts
clairsemées.

**HÉLIANTHÈME
DES APENNINS**

(*Helianthemum
apenninum*) :
espèce commune
du sud de la France,
elle ne pousse
que sur les pelouses
calcaires.



GLOBULAIRE À FEUILLES EN CŒUR

(*Globularia cordifolia*) : cette espèce endémique
des Alpes pousse en touffes serrées
et profite de la moindre aspérité
d'un rocher pour s'installer.

GERMANDRÉE TOMENTEUSE

(*Teucrium polium*) :
cette germandrée
pousse dans les pelouses
arides et les rocailles
de basse altitude.
Ses feuilles froissées
dégagent une odeur
de saucisson.



HÉLIANTHÈME D'ITALIE

(*Helianthemum oelandicum*
subsp. *italicum*) : ce petit
Hélianthème buissonnant
se repère facilement grâce
à son jaune éclatant.



JASMIN JAUNE

(*Jasminum fruticans*) :
ce proche
parent de l'Olivier
(famille des Oléacées)
est une plante
méditerranéenne
assez typique
de la châtaie verte.



HELLÉBORE FÉTIDE

(*Helleborus foetidus*) :
des extraits
de racines de cette
hellebore toxique
étaient utilisées
comme vermifuge
et pour soigner...
les maladies mentales.



HÉPATIQUE NOBLE (*Hepatica nobilis*) :

cette plante doit son nom
à la forme de ses feuilles
figurant les lobes du foie.

SENTIERS DE L'ARTUBY

JOUBARBE DU CALCAIRE

(*Sempervivum calcareum*) :
cette espèce
typique
des sols secs
calcaires est
une endémique
ouest-alpine.



JOUBARBE ARAIGNÉE

(*Sempervivum arachnoideum*) :
cette belle fleur
rose doit son nom
aux fils blancs situés
sur les rosettes de ses feuilles.



LIS MARTAGON

(*Lilium martagon*) :
ce grand lis
emblématique des Alpes,
habituellement assez rare, est bien
représenté dans les forêts
de l'Artuby.

LAVANDE À FEUILLES ÉTROITES

(*Lavandula angustifolia*) :
appelée également
Lavande officinale,
elle est
aujourd'hui
cultivée
pour la
production
d'huile
essentielle.



ORTIE DIOÏQUE (*Urtica dioica*) : peu appréciée car urticante,
c'est pourtant une plante médicinale puissante.
Elle est diurétique, hémostatique (interrompt le saignement)
et dépurative (élimine les toxines du sang)...
Elle est consommée en soupe.



MERCURIALE PÉRENNE (*Mercurialis perennis*) :
cette espèce d'ombre doit son nom au Dieu
Mercure qui, selon la légende, découvrit
ses propriétés médicinales,
purgatives.

ORCHIS MÂLE (*Orchis mascula*) :

cette orchidée aux couleurs
très vives, allant de lilas à rose,
est sans doute une des plus
communes d'Europe.





POTENTILLE HÉRISSEE
 (*Potentilla hirta*) :
 malgré une ressemblance
 évidente, la Potentille
 n'est pas parente avec
 la renoncule mais
 avec la rose.



PIVOINE OFFICINALE
 (*Paeonia officinalis*) :
 cette très belle plante se rencontre sur les pierriers
 et en zones semi-ouvertes des montagnes
 et des plans (Canjuers...).

VULNÉRAIRE aussi dénommée
ANTHYLLIDE DES MONTAGNES (*Anthyllis montana*) :
 cette plante rampante, qui appartient à la famille
 des Fabacées (ou Légumineuses), est relativement
 rare en France.



VÉLAR DE PROVENCE (*Erysimum ruscinonense*) :
 le nom de cette fleur de couleur jaune provient
 du grec *eruein* qui signifie sauver, guérir, protéger.



SARRIETTE
 (*Satureja montana*) :
 en Provence,
 on accommode
 les fromages de chèvres
 avec les feuilles de Sarriette
 qui donnent un goût poivré.



THYM SERPOLET (*Thymus serpyllum*) :
 contrairement à son cousin le Thym commun,
 le Serpolet a un port rampant. Il possède cependant
 les mêmes vertus médicinales.

THYM COMMUN
 (*Thymus vulgaris*) :
 appelé *farigoule*
 en Provence,
 le Thym
 est le roi
 des herbes
 aromatiques.





Le pont de Carajuan

Éléments du patrimoine bâti, culturel et naturel

LES RESTANQUES (*restanco* en provençal)

Ces constructions en pierres sèches typiques du bassin méditerranéen sont une réponse efficace aux besoins de création d'espaces à cultiver et de rétention d'eau, lors des précipitations.

La culture en terrasse a débuté à la Révolution Française, avec le vote de la loi de culture intensive dont le but était de supprimer la famine. C'est ainsi que les restanques ont fait leur apparition en Provence au XVIII^e siècle et durant tout le XIX^e siècle.

La création de banquettes soutenues par des murets de pierres sèches a permis de cultiver les terres sur leur maximum de surface. Cette tâche était fastidieuse : les pierres étaient ramassées et collectées sur place.

S'en suivait ensuite un long travail de remblayage et de construction pour implanter ou perpétuer l'agriculture, dans des lieux souvent très isolés.

La culture en restanques a disparu au milieu du XX^e siècle avec l'arrivée de la mécanisation.

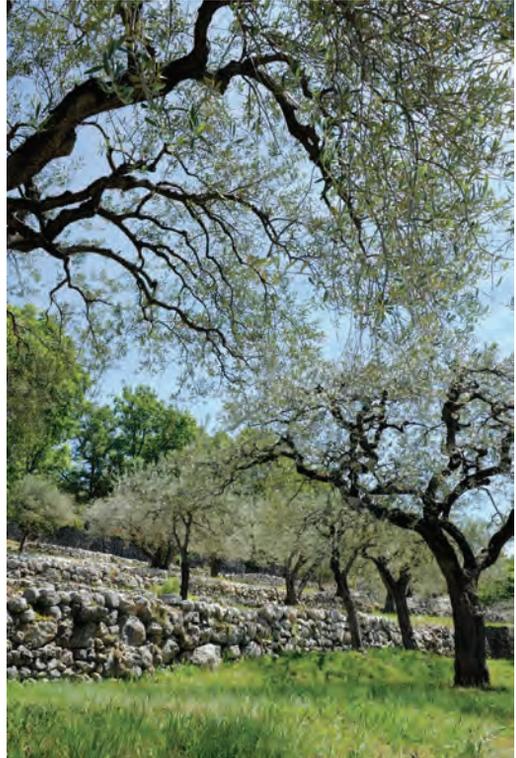
LES VESTIGES DE DRAILLES

ou chemins de transhumance (du provençal-alpin *draio/draye* signifiant piste) : c'est la trace la plus directe ou le chemin le plus naturel pour que les troupeaux rejoignent l'estive, à la période de l'année où ils paissent sur les pâturages de montagne. Cette pratique a aujourd'hui complètement disparu sur ce secteur et les chemins sont utilisés pour randonner.

L'ACTIVITÉ PASTORALE

au cours des siècles, moutons, chèvres et vaches, dont on tirait la viande, le lait mais aussi la laine, ont contribué à donner naissance aux garrigues. L'élevage était une activité agricole majeure, traditionnellement extensive, c'est-à-dire utilisant une grande surface mais produisant un faible rendement.

Le pastoralisme ou sylvopastoralisme (pâturage en sous-bois) privilégie la mobilité journalière ou saisonnière des troupeaux ovins, entre le lieu de pâture et de séjour. Il atteint son apogée aux XVIII^e et XIX^e siècles puis sera progressivement abandonné entraînant la colonisation par la garrigue et la forêt.





L'élevage (ovin principalement) est encore très présent dans l'Artuby et participe à l'entretien des paysages. La transhumance vers les Alpes Maritimes est encore une solution choisie par de nombreux éleveurs pour passer la saison hivernale, de novembre à mars. Cependant, ce déplacement n'est pas systématique. Vous pourrez d'ailleurs rencontrer de nombreuses bergeries isolées, autrefois occupées toute l'année. Ces bergeries permanentes pouvaient abriter une centaine de bêtes.

LES FOURS À CHAUX OU CHAUFOUR

Ces constructions en pierres sèches cylindriques ou carrées étaient destinées à transformer le calcaire en chaux sous l'action du feu. La fabrication de la chaux a longtemps été faite de façon artisanale jusqu'à la fin du XIX^e siècle par des artisans appelés « chaufourniers ».

Les fours à chaux étaient souvent construits sur les lieux :

- d'extraction du matériau de base, le calcaire
- à proximité d'un bois pour le combustible
- accessibles par un moyen de transport (charrettes, tombereaux) pour la récupération de la chaux.

À NOTER :

Pour fabriquer 1m³ de chaux dans un four de 60 à 75 m³, le feu devait durer 100 à 150 heures.

Ils étaient réalisés à mi-pente pour faciliter le chargement en pierres à calciner par la plate forme supérieure puis l'évacuation de la chaux par un chemin charretier en contrebas.

Les parois du foyer des fours étaient parfois protégées par des briques réfractaires.

Le chauffournier était chargé du bon fonctionnement du four à chaux. Il chargeait le four en pierres à calciner et en bois. Puis, il recouvrait de terre les pierres à calciner.

Il allumait le feu dont la chaleur devait atteindre progressivement 950°C.

Cette température devait rester stable pendant une centaine d'heures. Les pierres laissaient échapper du gaz carbonique, signe que le calcaire se transformait alors en chaux vive.

La chaux avait de multiples usages au niveau de la vie quotidienne. Agent actif, elle était utilisée pour la tannerie, la savonnerie, la papeterie, les usages agricoles ou encore pour le badigeonnage des murs.



LA CUEILLETTE

Cette activité traditionnelle offrait aux habitants du canton de Comps un complément de revenus. Jusqu'à l'apparition des lavanderaies plantées, la lavande était récoltée dans les collines.

La proximité géographique avec Grasse a favorisé cette cueillette destinée à la confection des parfums dès le XIX^e siècle. C'était une activité saisonnière régulière, après la moisson des blés. Toutefois elle sera abandonnée après la seconde Guerre Mondiale et remplacée par des plantations jugées plus rentables. La cueillette des champignons est également une activité importante avec deux espèces-phare : la morille et le lactaire (encore nommé sanguin ou safrané).

Elle constituait d'une part un complément alimentaire, en agrémentant les plats et, d'autre part, un apport financier non négligeable par la vente à des courtiers toulonnais ou marseillais.

LA VANNERIE

Cette activité artisanale consiste à assembler à la main des matériaux souples d'origine végétale pour former des objets tressés.

Beaucoup d'ustensiles, comme les paniers, étaient réalisés avec des végétaux de la ripisylve (forêt bordant un cours d'eau). Sur le canton de Comps, seuls les Saules, Cornouillers et Noisetiers étaient utilisés dans la confection. Peu rentable, cette activité a peu à peu été délaissée.

LA CHARBONNIÈRE

Le charbon de bois a été pendant longtemps le combustible indispensable pour l'industrie locale, la cuisine et le chauffage. En Artuby, il était obtenu par carbonisation du Chêne blanc et quelquesfois du Hêtre. Les charbonniers (*carbouniés*) pouvaient être d'abord bûcherons (*bouscatiés*). Les coupes se faisaient à la hache (*destrau*) et à la scie (*loubé*). Le bois coupé était transporté vers la charbonnière à dos d'homme ou sur un petit traîneau en bois (*tirasse*). Les collines étaient ainsi déboisées tous les 15 à 20 ans.

Une fois le bois rassemblé, la construction de la meule pouvait commencer. Le bois était méthodiquement installé sur une surface plate et stable, au creux des vallons. Cela permettait à la fois de ne pas subir les effets désastreux du Mistral, qui pouvait anéantir plusieurs jours de travail en enflammant la totalité de la meule, et de se prémunir d'une inondation en cas d'orages violents. La meule était construite autour d'une cheminée centrale qui servait à alimenter le foyer avec du petit bois (*les rattaillons*). L'ensemble était enrobé de branchages, de feuilles et de terre. Quelques aérations étaient prévues afin de maîtriser le tirage du foyer.

Le feu qui couvait dans la meule était surveillé nuit et jour par le charbonnier. Selon les couleurs des fumées, il fallait ouvrir ou fermer les événements avec de la terre. Une fois la carbonisation terminée il fallait laisser refroidir la meule 2 à 3 jours. Le charbon était ensuite trié, mis dans des couffes et transporté à dos d'âne.

À NOTER :

Pour obtenir une tonne de charbon de bois, il fallait entre quatre à six tonnes de chêne.

Le charbonnier était souvent un ermite qui vivait toute l'année dans les collines. Son métier demandait une compétence qui a toujours exigé un long apprentissage. Le charbonnier surveillait



sa meule nuit et jour. Il construisait, à côté de la charbonnière, une petite cabane dans laquelle il dormait. Cette cabane était sommairement bâtie avec quelques pierres sèches pour les murs et des branchages pour le toit. Le charbonnier avait habituellement avec lui un âne pour porter divers objets, dont l'eau et la nourriture, ainsi qu'une chèvre qui lui donnait du lait frais.

LE BOIS SOUS TOUTES SES FORMES

De nombreuses espèces d'arbres étaient utilisées comme petit bois d'œuvre, pièce de menuiserie, bois de chauffage et pour la fabrication d'ustensiles. Les beaux arbres, notamment les noyers, étaient destinés aux scieries locales pour la confection de meubles.

Les pins et chênes étaient usités dans la construction, en particulier pour les charpentes, les linteaux ou les planches. Cependant, le mélèze, considéré comme un arbre remarquable, était de loin préféré pour la fabrication des poutres.

Les abreuvoirs et auges étaient, quant à eux, réalisés à partir de pins ou de peupliers débités et creusés.

Les pins sylvestre, qui poussaient lentement dans un sol rocheux, étaient dits gras. Ils contenaient beaucoup de résine ou « tié ». À partir de ces pins, de petites bûchettes étaient confectionnées afin d'éclairer les fours à pain, par exemple.

Le pin ou encore le genévrier cade était également vendu en tant que piquets de soutènement de mines de bauxite ou de charbon. Le chêne était aussi utilisé pour la confection de traverses de chemin de fer sous forme de ventes de coupes. Les entreprises coupaient directement le chêne et fabriquaient les traverses sur place.

Patrimoine naturel

L'AIGLE ROYAL (*Aquila chrysaetos*)

Ce rapace majestueux mesure de 80 à 100 cm de long, avec une envergure pouvant atteindre 2,5 m.

Son régime alimentaire va des marmottes, lapins, blaireaux aux serpents, en passant par les chamois, chevreuils et bouquetins.

La femelle pond un à trois œufs par an.

Généralement un seul aiglon survit, le plus fort. Il agresse et finit par tuer le ou les plus faibles. Au bout de onze semaines, il volera pour explorer le voisinage et suivra ses parents qui tueront des proies pour lui. Avant le prochain cycle reproductif, les parents pousseront leur petit à prendre son envol.

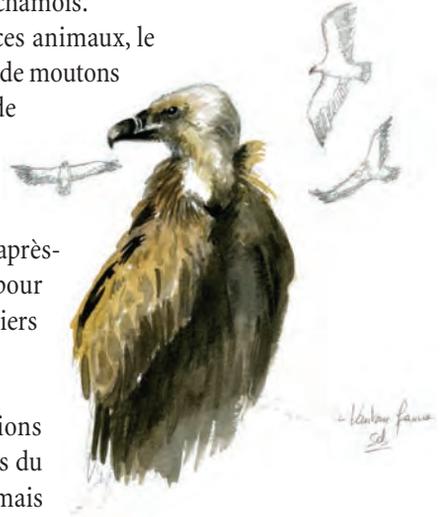
L'Aigle Royal est une espèce protégée dans beaucoup de pays d'Europe depuis 1970, notamment en France. Il a longtemps été menacé par l'homme : par la chasse, l'empoisonnement, le piégeage, le dérangement. Avec environ trois couples en Artuby, il n'est pas rare d'observer l'Aigle royal. Alors à vous jumelles !



LE VAUTOUR FAUVE (*Gyps fulvus*)

Cet oiseau pèse 8 à 11 kilos et son envergure peut aller jusqu'à 2,80 m. C'est un charognard avec un cou décharné qui lui per-

met de s'engouffrer dans les carcasses pour se nourrir, sans souiller ses plumes. À l'origine, il mangeait de grands animaux sauvages tels que les mouflons, bouquetins ou chamois. Compte-tenu de la diminution du nombre de ces animaux, le Vautour fauve se nourrit également de carcasses de moutons et de vaches. En débarrassant les montagnes de ces animaux morts, il joue un rôle sanitaire de premier ordre. Dès les premières heures chaudes de la matinée, il prend son envol pour chercher sa nourriture et revient au nid en fin d'après-midi. Les grands corbeaux sont des indicateurs pour le vautour, car ils arrivent généralement les premiers sur les charognes.



Le Vautour fauve vit en groupe dans les régions montagneuses et, en particulier, dans les gorges du Verdon où il avait disparu depuis 60 ans. Désormais protégés, et grâce à l'intervention de personnes passionnées, douze adultes ont été réintroduits en 1999 dans ce secteur.

LE LOUP D'ITALIE (*Canis lupus italicus*)

Les loups français, plus petits que les loups canadiens ou sibériens, sont comparables à un chien « berger allemand » avec un trait noir sur les pattes antérieures.

Le Loup est un grand carnivore de la famille des Canidés, opportuniste dans le choix de ses proies. Son régime alimentaire est essentiellement composé d'ongulés sauvages à hauteur de 70 % environ (chamois, sanglier, mouflon, chevreuil).

Le loup est ré-apparu en France à la fin des années 1980, à partir d'individus revenus naturellement d'Italie.

La première observation de loups a été réalisée en juillet 1993 sur Canjuers. Il semble que seulement 2 loups aient été présents jusqu'à 2008, date de la première reproduction avec constitution d'une meute. La reproduction a lieu actuellement chaque année dans le camp militaire de Canjuers où la population peut être estimée entre 9 et 15 loups, après les naissances.



Depuis 2007, le loup est également présent sur le massif de Morières, à quelques kilomètres au nord de Toulon, ponctuellement. Une zone de présence permanente est également identifiée dans l'ouest var, sur la commune d'Artigues notamment.

Source : Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon et du Var
et <http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr>

LE LYNX BORÉAL (*Lynx lynx*)

C'est un animal de la taille d'un chevreuil qui peut atteindre jusqu'à 30 kg avec un pelage gris à roux plus ou moins tacheté et des pinceaux au sommet des oreilles. Il est forestier, solitaire et très discret.

Il chasse des animaux de taille moyenne tels que renard, lièvre, marmotte ou encore chevreuil.

Il s'attaque parfois aux troupeaux de brebis.

Le plus grand félin d'Europe est présent dans toute l'Eurasie, de la France à la Russie. Les noyaux de populations d'Europe occidentale (Allemagne, France, Italie, Suisse...) sont issus de réintroduction

après sa disparition entre le XVII^e et le XX^e siècle. Les premières données de lynx dans le Var datent de 2001 et concernent le camp de Canjuers. Depuis, pratiquement chaque année, une ou deux observations sont réalisées. Cependant aucune preuve irréfutable, de type cadavre, A.D.N ou photo, n'a été obtenue. Une autre espèce de Lynx est présente en Europe : le Lynx pardinus en péninsule ibérique.



Source : Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon et du Var et www.ferus.fr

Patrimoine bâti

BARGÈME SITE CLASSÉ ET INSCRIT

Bargème est situé entre la Provence et les Alpes. C'est le plus haut village du Var, perché à plus de mille mètres d'altitude. Situé au sommet d'un piton rocheux, il est dominé par un château médiéval. Le village est à la fois site classé et site inscrit depuis le 15 avril 1964.

Le classement est une protection forte, destinée à maintenir en état un site tout en prévoyant sa gestion et sa valorisation.

Généralement, les sites classés présentent un intérêt scientifique, pittoresque, artistique, historique ou encore légendaire.

Ils peuvent être classés pour leur paysage remarquable mais aussi pour leur patrimoine bâti.



LES VESTIGES DU CHÂTEAU DE BRENON

Autrefois, un château médiéval dominait le Jabron à 1 000 mètres d'altitude, à l'ouest du village de Brenon. Le château avait été réaménagé à la fin du XVI^e siècle. Cependant, il fut détruit lors d'un incendie entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle. Sur le piton rocheux, sont encore visibles les vestiges de ce château grâce à des pans de mur et le corps du logis rectangulaire encore présent.

LES CHAPELLES DE COMPS

Le village de Comps compte trois chapelles. Toutes sont classées ou inscrites au titre des monuments historiques.

L'église Saint André a été construite au XIII^e siècle, c'est la plus importante et on peut l'apercevoir au loin. C'était autrefois l'église paroissiale de Comps, ancienne chapelle des Templiers, puis des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem.



Elle était le cœur du village. Sa désaffectation s'est faite progressivement, causée par une suite d'événements : la disparition du château, le déplacement des habitants vers la vallée, et même la foudre qui a frappé en 1761. Sa toiture raconte son histoire avec ses trois sortes de revêtements (lauzes, tuiles et tuiles vernissées). Elle est classée aux monuments historiques depuis novembre 1891.

La chapelle Saint Jean est une chapelle romane, édifiée par les Templiers, à la sortie du village. Elle est inscrite au titre des monuments historiques depuis janvier 1926. Elle a été construite à même la roche, simple et trapue. Sa façade est munie d'un œil de bœuf, d'un chevet et d'une meurtrière en croix.

La troisième chapelle, du XII^e siècle, est dédiée à Saint Didier, patron de Comps. Elle est située à la sortie du village en direction de Trigance. Il s'agit probablement d'une chapelle funéraire qui était à l'origine entourée d'un cimetière. Elle est inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques depuis 1926.

TRIGANCE : UN CHÂTEAU RENAÎT À LA VIE

Perché sur le rocher, le château domine le village. C'est un véritable vestige de l'histoire. Il accueille deux lignées seigneuriales : la famille Demandolx et la famille Valbelle qui se succédèrent à la tête du fief de Trigance entre le XV^e et le XVIII^e siècles.

À l'origine le château était muni de quatre tours rondes dont la dernière fut complètement détruite. Il fut bâti en pierres de taille, avec des meurtrières pour l'observation et le jet de projectiles en cas de guerre. L'une des tours s'élevait sur dix-huit mètres de hauteur. Le château possédait quatre étages. Inhabité, à la Révolution Française, il fut pillé et démoli. Ensuite il servit de carrière, fournissant des pierres pour la construction des maisons du village. Aujourd'hui, il est devenu communal.



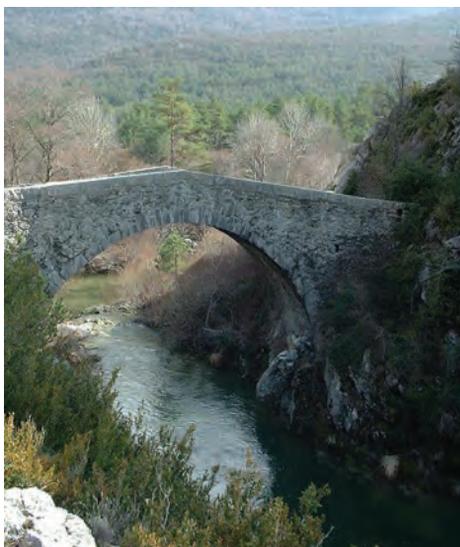
En 1960, un couple de commerçants tombe sous le charme du village et de son château. Il se lance dans un projet un peu fou : rénover la bâtisse pour la transformer en hôtel-restaurant. Les propriétaires actuels ont poursuivi le chantier. La tour sud-ouest fut entièrement reconstruite et reliée aux autres. Les restaurations et les améliorations ont été réalisées avec goût, respectant l'architecture d'autrefois. Cependant le château ne peut être visité.

LE PONT MADAME À LA MARTRE

« Le pont Madame » appelé « Madame de la Martre » ou encore « le pont de serre » enjambe l'Artuby.

Il relie Bargème à la forêt du Brouis.

Construit au XVIII^e siècle à l'initiative de la châtelaine locale, il se nomme ainsi en hommage à sa magnificence.





L'Artuby aux environs de La Martre.

Sentiers de l'Artuby

GUIDE DE RANDONNÉE - GUIDE NATURALISTE - PATRIMOINE BÂTI, CULTUREL & NATUREL

DÉCOUVERTE DES SITES REMARQUABLES DU DÉPARTEMENT DU VAR

RÉALISATION

Ce guide a été réalisé par la direction de l'Environnement du Conseil général du Var
en collaboration avec la direction de la Communication,
la direction des Technologies et des Systèmes d'Information
et la direction des Affaires Culturelles.

Le choix et la description de l'ensemble des circuits ont été réalisés par la direction de l'Environnement :

Ludovic Charrier, Jacques Tellier et Jérôme Brémond.

Les informations naturalistes ont été validées par Philippe Orsini,

Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon et du Var de 2001 à 2012.

Merci à l'ensemble de la direction de l'Environnement

et plus particulièrement à Florence Lantenois et Sébastien Bret pour leur relecture attentive et leur implication
ainsi qu'à toutes les personnes sans qui ce guide ne serait pas ce qu'il est :

Philippe et Yvette Orsini, Henri Michaud (Conservatoire Botanique de Porquerolles),

Jérôme Bremond, Claude Olivier, Stephen Giner, Ludovic Charrier, Laetitia Bantwell, Marjorie Burille et Jessica Bartoli.

Merci également à l'équipe sentiers-nord, Julien Besson et Serge Bietta, pour leur travail d'entretien,

qui vous permettra de profiter pleinement de ces sentiers,

ainsi qu'au Parc Naturel Régional du Verdon pour la mise à disposition de leur documentation.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Régis Rostein, directeur de la Communication

COORDINATION, SUIVI DE FABRICATION

CONCEPTION, RÉALISATION GRAPHIQUE

Isabelle Cilichini, direction de la Communication

CARTOGRAPHIE

Les cartes qui figurent dans ce guide ont été réalisées à partir des fonds IGN.

Reproduction interdite.

Tous droits réservés.

ILLUSTRATIONS

Aquarelles, Sébastien Hasbrouck

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Nicolas Lacroix, direction de la Communication : 1^{re} de couverture, pages 8/9, 15, 29, 32, 35, 38 bas, 41 haut, 59, 60, 63, 71

Serge Bietta et Julien Besson, pages 13, 35, 41. Philippe Orsini, page 22. Michel Serenc, page 24 haut.

Ludovic Charrier, pages 24 gauche, 38 haut. Alain Fabre, page 28. Serge Bietta, page 32. Guy Thouvignon : page 67.

Léopold Trouillas, direction de la Communication : page 69 haut. Raymonde Carletti, page 69 bas.

PHOTOGRAVURE

Graphic Azur

IMPRESSION

sur papier recyclé - Imprimerie Trulli - 09 / 2014



Retrouvez des idées de balades et des reportages sur le patrimoine varois, dans Var Mag' le magazine du Conseil Général du Var, disponible sur smartphones et tablettes avec l'application Var Mag'.